

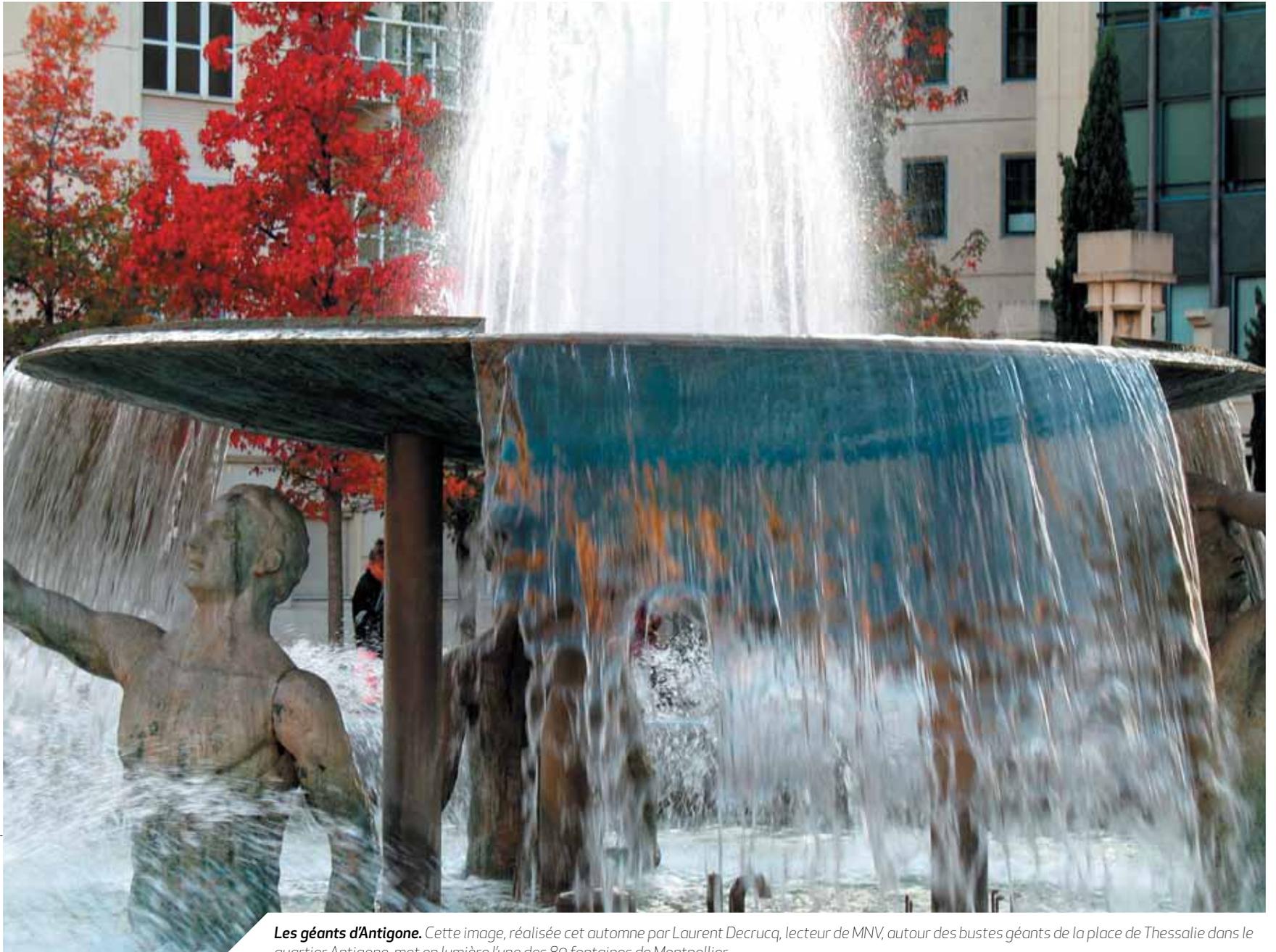


PROJET URBAIN
MONTPELLIER
2040

Entretien
avec *Hélène Mandroux*



Votre regard sur la ville



© Laurent Decruq

Les géants d'Antigone. Cette image, réalisée cet automne par Laurent Decruq, lecteur de MNV, autour des bustes géants de la place de Thessalie dans le quartier Antigone, met en lumière l'une des 80 fontaines de Montpellier.

Montpellier NotreVille **mnv**

Journal municipal d'informations

Directrice de la publication:

Hélène Mandroux

Directeur de la communication:

Benoît Sabathier

Rédactrice en chef:

Anne-Isabelle Six

Rédacteurs: Françoise Dalibon,
Fatima Kerrouche, Serge Mafoly,
Laurence Pitiot-Nuel et Xavier de Raulin

Traduction occitan: Joanda

Photographes: Frédéric Damerdj, Hugues Rubio
et Ludovic Séverac

Direction de la communication

Mairie de Montpellier,
1 place Georges-Frêche
34 267 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00

Direction artistique et mise en page:

Étincelle
Tél. 04 67 13 23 00

Impression: Chirripo

Tél. 04 67 07 27 70

Distribution:

Chirripo Tél. 04 67 07 27 70

Ça C fait Tél. 04 67 40 70 03

Dépôt légal janvier 2013

Si vous avez une information à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de nous contacter au 04 67 34 88 08
mnv@ville-montpellier.fr



Cette page est la vôtre !

Envoyez vos photos* de Montpellier accompagnées d'une légende par mail à : mnv@ville-montpellier.fr

*Les photos doivent être de bonne qualité (300 Dpi, en A4 format paysage) et libres de droits. La rédaction se réserve le droit de les publier ou non.

Édito



Les trois cités

En ce début d'année, j'adresse à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de réussite. Des vœux qui accompagnent tous ceux qui feront de 2013 une année constructive pour notre Ville. Nous aurons à cœur de tout faire pour ne laisser personne au bord du chemin. C'est dans ce sens que j'ai fait de l'emploi, la jeunesse et l'éducation des priorités de mon mandat. Trois projets phares prendront forme cette année pour répondre à ces enjeux importants. Ancrés et répartis en différents endroits de la Ville, ils attestent de ma volonté politique forte qu'aucun quartier de Montpellier ne soit oublié.

La cité des métiers prendra place au centre de Montpellier, dans l'ancien hôtel de ville. Elle permettra à tous de disposer sur un même lieu des informations et ressources nécessaires pour bâtir ou reconstruire son parcours professionnel. Véritable carrefour des métiers et de l'emploi, il met en partenariat tous les acteurs qui agissent dans ces domaines.

La cité de la jeunesse sera créée au sud-ouest de la ville, dans le quartier Lepic, au sein des anciens bâtiments de l'École d'application de l'infanterie (EAI). J'ai voulu associer le Conseil montpellierain de la jeunesse à la définition des grandes lignes de cette future cité. En un lieu unique, là encore, les jeunes trouveront toutes les ressources pour répondre à leurs problématiques. 168 nouveaux logements ont déjà été créés pour des étudiants sur ce site en pleine reconversion.

La cité du corps humain sera construite à l'est de la ville, au cœur du nouveau quartier Parc-Marianne. Ce projet unique en France, qui s'étalera sur 6000 m² ouvert sur le parc Charpak, puise ses racines dans la tradition humaniste et médicale de Montpellier. J'ai souhaité que les connaissances et les interrogations liées au corps humain soient explorées en même lieu par des approches croisées, à la fois pédagogique, artistique, scientifique et de société. Le concours d'architecture vient d'être lancé.

Ces nouvelles cités dans la ville seront autant de passerelles de coopération à travers la planète. En décembre, lors de rencontres auprès du président de la République - un dîner d'Etat avec la présidente du Brésil, un voyage en Algérie, j'ai pu constater le rôle international majeur de Montpellier et renforcer les liens créés avec nos villes jumelles Rio de Janeiro et Tlemcen. J'ai fait entendre la voix de Montpellier pour défendre nos valeurs de justice pour tous, réduction des inégalités et respect de l'environnement.

Hélène Mandroux, maire de Montpellier

Mise au point sur le budget communication

Les dépenses de communication de Montpellier en 2011 ne s'élèvent pas à 8,12 M€, comme indiqué dans le Figaro Magazine du 14/12/2012. Ce chiffre, non vérifié auprès des services municipaux, est en réalité de 3,97 M€, ce qui place Montpellier à la 11^e place (et non la 1^{re}) du classement du Figaro des villes communicantes. Rappelons que ce budget sert avant tout à informer les Montpelliérains des réalisations de la Ville, notamment via son journal mensuel, distribué à 154 000 exemplaires.

Sommaire

P 4 • Instants choisis

P 5 • L'actu

- ▲ Montpellier Beach-volley : un pôle France en vue des JO
- ▲ Citoyenneté : un Conseil consultatif des résidents étrangers

P 9 • Conseil municipal

- ▲ Lancement de la cité du corps humain
- ▲ Débat d'orientation budgétaire en vue d'un vote en février

P 15 • Dossier Montpellier 2040

- ▲ Interview d'Hélène Mandroux
- ▲ Projet urbain : la Ville lance une réflexion sur son avenir à l'horizon 2040
- ▲ Un projet en débat

P 23 • Au coin de la rue

- ▲ Gare Saint-Roch : première tranche de travaux
- ▲ Cévennes : un médiateur très impliqué
- ▲ Paul-Valéry : l'esplanade réaménagée
- ▲ Une soirée contre l'homophobie à Nestor-Burma

P 31 • Le mag

- ▲ Patrimoine : Alexandre Laissac, maire de la III^e République
- ▲ Europe : votre avis nous intéresse
- ▲ Association : Sakado

P 37 • Agenda

Instants choisis



1



2



3



4



5



6



©DR
7

1 - Rencontre. À l'occasion de la visite du président de l'Assemblée nationale dans l'Hérault, Hélène Mandroux a reçu le 29 novembre à l'hôtel de ville, Claude Bartolone, et les présidents des collectivités territoriales, Christian Bourquin, André Vézinhnet et Jean-Pierre Moure.

2 - Design. À l'occasion du Design tour qui s'est arrêté à Montpellier du 5 au 8 décembre, Hélène Mandroux et son adjoint, Philippe Thinès, ont inauguré l'exposition Génération Design qui avait lieu à l'hôtel de ville.

3 - Urbanisme. Hélène Mandroux a présenté les grands projets de la Ville au SIMI 2012, le salon de l'immobilier d'entreprise, organisé du 5 au 7 décembre à Paris. Elle était accompagnée de Michaël Delafosse, adjoint à l'urbanisme, Thierry Laget, directeur général de la SERM et de la SAAM, les techniciens de la Ville, ainsi que des architectes de plusieurs projets en cours.

4 - Les Hivernales. Des milliers de personnes sont allées au marché de Noël organisé par la Ville sur l'esplanade. Il s'est déroulé du 30 novembre au 28 décembre, dans une ambiance chaleureuse.

5 - Noël solidaire. 2 000 jouets ont été récoltés par les bénévoles des associations caritatives, lors des journées de collectes organisées dans les centres commerciaux, aux Hivernales et à l'hôtel de ville. Ils ont été redistribués à 2 000 enfants, dont les familles sont en difficulté, le 19 décembre lors d'un après-midi festif à l'hôtel de ville.

6 - International. Hélène Mandroux, accompagnée des élues Perla Danan, adjointe déléguée à l'action internationale, et Hélène Qvistgaard ont inauguré l'exposition : « Le Monténégro à travers les yeux magiques de la Princesse Ksenija ». Un vernissage qui s'est déroulé le 28 novembre, en présence du prince Nikola Petrovic-Njegos, petit-neveu de la reine Hélène d'Italie, et d'Irena Radovic, ambassadeur du Monténégro en France.

7 - Manifestations pour l'égalité des droits. Hélène Mandroux a défilé, le 16 décembre à Paris, entourée de maires et de membres du gouvernement, aux côtés de plusieurs milliers de partisans du projet de loi permettant le mariage et l'adoption aux couples de personnes du même sexe. La veille, elle ouvrait le cortège de la manifestation montpelliéraine.



Montpellier au cœur de la dynamique olympique pour Rio 2016 !

Avec la désignation du Montpellier beach-volley comme Pôle France de beach volley, la Ville devient une plateforme majeure dans la préparation des équipes pour les prochains Jeux Olympiques de Rio en 2016. Un objectif est visé : la qualification d'une équipe masculine et féminine aux JO. Le Pôle s'installera au centre régional d'éducation physique et du sport (Creps), situé avenue Charles-Flahault. Les athlètes s'y retrouveront pour le suivi médical et scolaire. Les entraînements auront lieu sur les terrains en out et indoor du complexe Claude-Béal, dans le quartier Prés d'Arènes. C'est là qu'aura lieu la 9^e édition du Beach Masters en juin prochain.

L'actu

La désignation comme Pôle France est une reconnaissance des efforts de la Ville de Montpellier, en faveur du beach-volley, depuis 2005.

Des ateliers malins pour les CP

Dans le cadre du projet de réussite éducative, la Ville de Montpellier a mis en place un dispositif périscolaire destiné aux élèves des classes de CP sur une trentaine d'écoles de la ville.



Les ateliers s'inscrivent dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas).

Il y a un an, la Ville s'est engagée, aux côtés des services de la caisse d'allocations familiales (CAF), à mettre en place une étude surveillée spécifique pour certains écoliers du CP. L'objectif du dispositif consiste à accompagner des élèves en situation de fragilité par rapport à la lecture et à l'écriture. Ces actions, appelées Ateliers malins CP, s'inscrivent dans un cadre périscolaire, sur le temps après la classe. Deux fois par semaine, pendant une heure, un groupe de cinq élèves est pris en charge par un enseignant ou par un animateur municipal. Chaque enfant qui y participe est orienté par son enseignant, selon les difficultés qu'il rencontre dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Après le temps d'aide au travail scolaire proprement dit, un atelier culturel est décliné sur plusieurs séances. Il permet ainsi à l'enfant de développer et d'investir ses acquis en lecture et s'enrichit souvent d'une réalisation concrète valorisante, comme par exemple la création d'un petit livre.

Un appui pour réussir

Le choix des écoles qui font l'objet de ces actions, ainsi que les contenus, a été défini en collaboration avec les services de l'Inspection académique. Une quinzaine d'écoles de la ville sont engagées, ce qui représente environ une centaine d'enfants. Ce dispositif est défini par une charte nationale qui désigne par accompagnement à la scolarité l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Les parents sont toutefois pleinement associés à la démarche, tenus informés de l'évolution de ses progrès et sensibilisés à la méthodologie du travail scolaire, afin d'améliorer leur capacité à l'accompagner dans ses apprentissages.

Montpellier se dote d'un Conseil consultatif des résidents étrangers

Ville internationale depuis son origine, Montpellier possède une part importante d'habitants étrangers. Ils participent activement à la vie de la cité. Elle entend cultiver cette richesse et permettre à ces résidents étrangers de faire entendre leur voix au sein d'une instance représentative, le Conseil consultatif des résidents étrangers. Cet acte politique résulte d'une volonté du maire d'impliquer et de faire participer les résidents étrangers à la vie politique et démocratique de leur ville, préparant ainsi le chemin de leur accès prochain aux élections locales. Cette instance, portée

par Cédric Sudres, conseiller municipal délégué au Conseil consultatif des résidents étrangers (CCRE), sera composée d'étrangers communautaires et extra-communautaires, résidant à Montpellier depuis au moins 5 ans, majeurs, et sélectionnés sur la base d'un appel à candidature libre. Une urne sera déposée dans le hall de l'hôtel de ville afin de recueillir les candidatures et l'assemblée constituante du CCRE se réunira dans le courant du mois de février. Vous pouvez également postuler en envoyant un message à ccre@ville-montpellier.fr



Une application disponible sur les espaces verts de Montpellier

La Ville a ouvert les données sur ses espaces verts afin que soit réalisée une application gratuite, disponible sur iPhone. Les utilisateurs ont ainsi accès à la géolocalisation de tous les parcs et jardins de Montpellier.



© IDBis

La publication des données publiques permet une réutilisation par les citoyens et les créateurs de service.

Les parcs et jardins de Montpellier sont désormais sur Iphone. L'application dénommée City Gardens est téléchargeable sur les téléphones mobiles. Les habitants ou les touristes peuvent maintenant avoir accès à la géolocalisation de tous les parcs et jardins de la ville mais aussi de toutes les activités et services proposés dans ces derniers. Pour chacun de ces parcs, les accès en transport en commun, les horaires d'ouverture et la petite histoire du lieu sont aussi disponibles. Cette application a été rendue possible par la décision de la Ville de Montpellier de partager les données publiques (Open Data) afin d'encourager l'émergence de services innovants.

L'application City Gardens correspond totalement à cet objectif et permet d'améliorer l'expérience urbaine, de connecter les gens et de rendre la ville plus agréable. Son éditeur, la société IDBis, a imaginé le concept il y a un an et demi, comme l'explique Eric Boisselier, un de ses co-fondateurs : « L'idée est venue quand l'un d'entre nous, lors d'une sortie en famille aux Buttes Chaumont, à Paris, s'est trouvé confronté au manque d'informations pratiques. Nous avons donc ciblé six villes qui disposent d'espaces verts importants et leur avons demandé de nous communiquer leurs informations sur leurs parcs et jardins ». Une collecte fastidieuse et longue dans certains cas. Sauf à Montpellier, où toutes ces infos étaient en Open Data. « Montpellier est la seule ville, avec Nantes, à partager les données publiques, remarque Eric Boisselier. Cela permet une rapidité d'exécution ». L'Open Data s'inscrit dans une démarche plus globale de la Ville de Montpellier autour de l'innovation sociale et numérique : le programme Montpellier Territoire Numérique qui a pour ambition d'affirmer la ville comme une collectivité engagée dans l'innovation sociale, en tirant parti de la puissance du numérique. Retrouvez le blog du programme Montpellier Territoire Numérique sur <http://montpellier.territoirenumerique.org/>

OPEN SOURCE

Montpellier, capitale du Libre en 2014

C'est officiel ! Montpellier accueillera les Rencontres mondiales du logiciel libre du 5 au 11 juillet 2014. Les RMLL sont une manifestation de sensibilisation qui s'adresse aux entreprises, aux collectivités comme au grand public, au travers de thématiques spécifiques comme l'informatique, la création artistique mais également la santé, l'enseignement et l'éducation populaire. Ces rencontres constituent un espace privilégié de rencontre de concepteurs et développeurs du monde entier venant échanger sur leurs projets. Les RMLL abritent enfin des espaces de formation personnelle et professionnelle.

ÉNERGIE

Montpellier bientôt Cit'ergie

C'est une nouvelle fois un encouragement à l'action de la Ville de Montpellier en faveur de la mise en place de sa politique énergétique efficace. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a retenu la candidature de Montpellier en vue d'une labélisation Cit'ergie. Ce label est une marque de bonne conduite qui procure aux collectivités un outil de cadrage et d'optimisation de leurs politiques énergétique et/ou climatique. Cette labélisation devrait être effective en janvier 2014 à condition de remplir un certain nombre de critères dans 6 domaines : développement territorial, patrimoine, approvisionnement énergie, eau et assainissement, mobilité, organisation interne, communication et coopération.

INNOVATION

Prix numérique

Le Forum National des Interconnectés, qui s'est tenu à Lyon les 3 et 4 décembre dernier, décerné à Montpellier le prix Territoire Innovant pour son projet Cité des Ecrans (grands écrans public interactifs citoyens). Ce prix récompense les projets les plus novateurs dans le champ des services proposés aux citoyens et utilisant le numérique.

Dialogue dans la ville

**Vous avez des questions concernant la vie quotidienne ?
Envoyez-les à mnv@ville-montpellier.fr**

Desiri aver d'informacions repòrt al biais de recensar la populacion.

La populacion del Clapàs se fa recensar del 17 de genièr cap al 23 de febrèr. Se fa cada an desempuèi 2004, e permet l'actualizacion de la chifra de la populacion, e mai una melhora implantacion dels servicis publics de proximitat (escòlas, grépias, espitals, etc.) Es lo biais per produir d'informacions sociologicas e d'estadisticas repòrt a la populacion e los lòtjaments. Permet de comprendre mièlhs l'évolucion de la vila nòstra e de fixar la chifra legala de la populacion a partir del qual son calculadas, notadament, las dotacions acordadas a la comuna per l'Estat. En 2013, 8 % dels lòtjaments son concernits. Son estats designats per revesion a partir dels fichièrs de l'Insee. Las personas que demòran a-n-aquelas adreças recebon una letra explicativa del conse

dins lo primièr quinzenat de genièr. Dos questionaris son de completar : lo fuèlh de lòtjament que concernís las caracteristicas del lòtjament, e lo bulletin individual, de completar en tan d'exemplaris que d'estatjants dins lo lòtjament. L'agent que recensa ten una carta oficiala amb sa fotografia,

lo sagèl de la comuna, signatura del conse (o de l'adjonch) e una cencha tricolòra. Pòt ajudar las personas que son recensadas, se vòlon, a completar son dorsier. Lo biais de recensar es confidencial, pas cap d'informacion se pòdon èstre transmesas a l'administracion fiscala. Las donadas

son protegidas per la Commission nacionala de l'informatica e de las libertats (Cnil) e l'Institut nacional de l'estadistica e dels estudis economics (Insee). Respondre a las questions de l'agent que recensa es un dever civic e una obligacion legala.

INFORMACIONS 04 67 34 87 81

Je souhaite avoir des informations sur le recensement de la population.

Le recensement de la population se déroule à Montpellier du 17 janvier au 23 février. Annuel depuis 2004, il permet l'actualisation du chiffre de la population, ainsi qu'une meilleure implantation des services publics de proximité (écoles, crèches, hôpitaux, etc.). Il est l'outil pour produire des informations sociologiques et statistiques sur la population et les logements. Il permet de mieux comprendre l'évolution de notre ville et de fixer le chiffre légal de la population à partir duquel sont calculées, notamment, les dotations allouées à la commune par l'État. En 2013, 8 % des logements sont concernés. Ils ont été désignés par tirage au sort à partir des

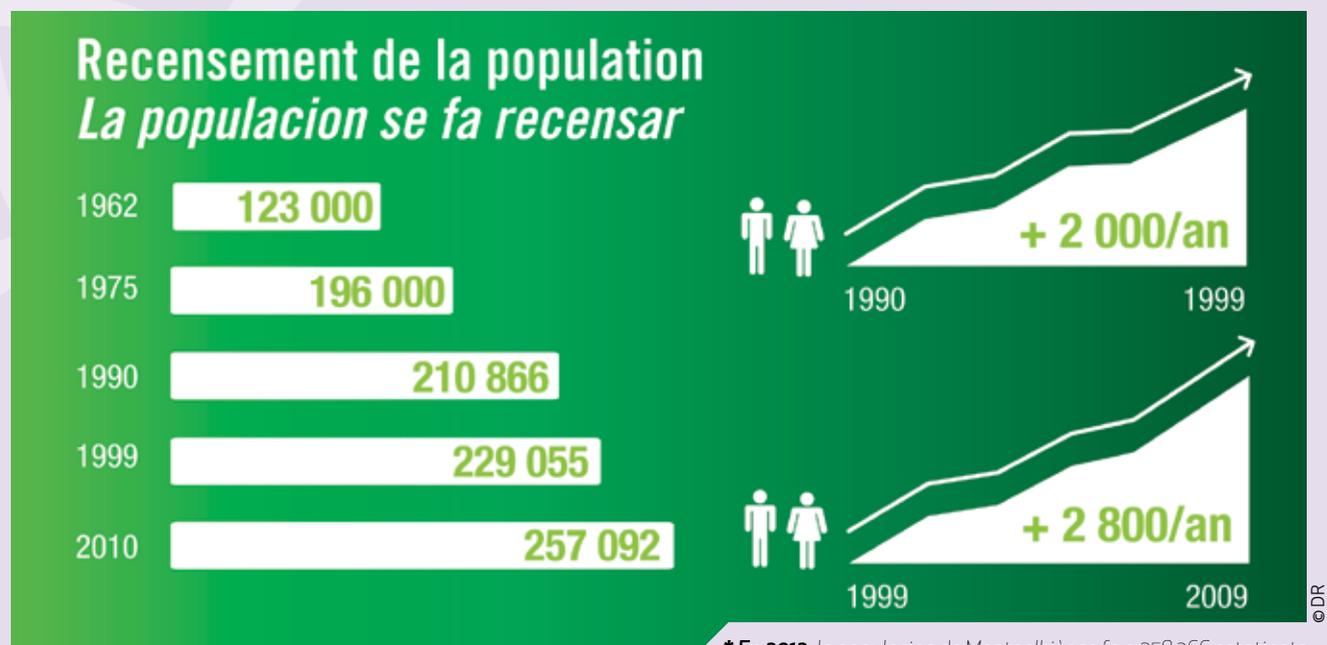
fichièrs de l'Insee. Les personnes demeurant à ces adresses reçoivent une lettre explicative du maire dans la première quinzaine de janvier. Deux questionnaires sont à remplir : la feuille de logement qui concerne les caractéristiques du logement, et le bulletin individuel, à remplir en autant d'exemplaires que d'occupants dans le logement. L'agent recenseur est détenteur d'une carte officielle avec sa photographie, le tampon de la mairie, la signature du maire (ou de l'adjoint) et un bandeau tricolore. Il peut aider les personnes recensées, si elles le souhaitent, à remplir leur dossier. Le recensement est confidentiel, aucune information

ne peut être transmise à l'administration fiscale. Les données sont protégées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Répondre

aux questions de l'agent recenseur est un devoir civique et une obligation légale.

*En 2012, la population de Montpellier s'élève à 258 366 habitants.

INFOS. 04 67 34 87 81



Numéros utiles :

Hôtel de ville : 04 67 34 70 00
Montpellier au quotidien :
0 800 34 07 07 (numéro vert)
Collecte des déchets :
0 800 88 11 77 (numéro vert)
Fourrière animale / SPA :
04 67 27 55 37
Fourrière automobile : 04 67 06 10 55
Objets trouvés : 04 67 34 70 00

Police municipale :

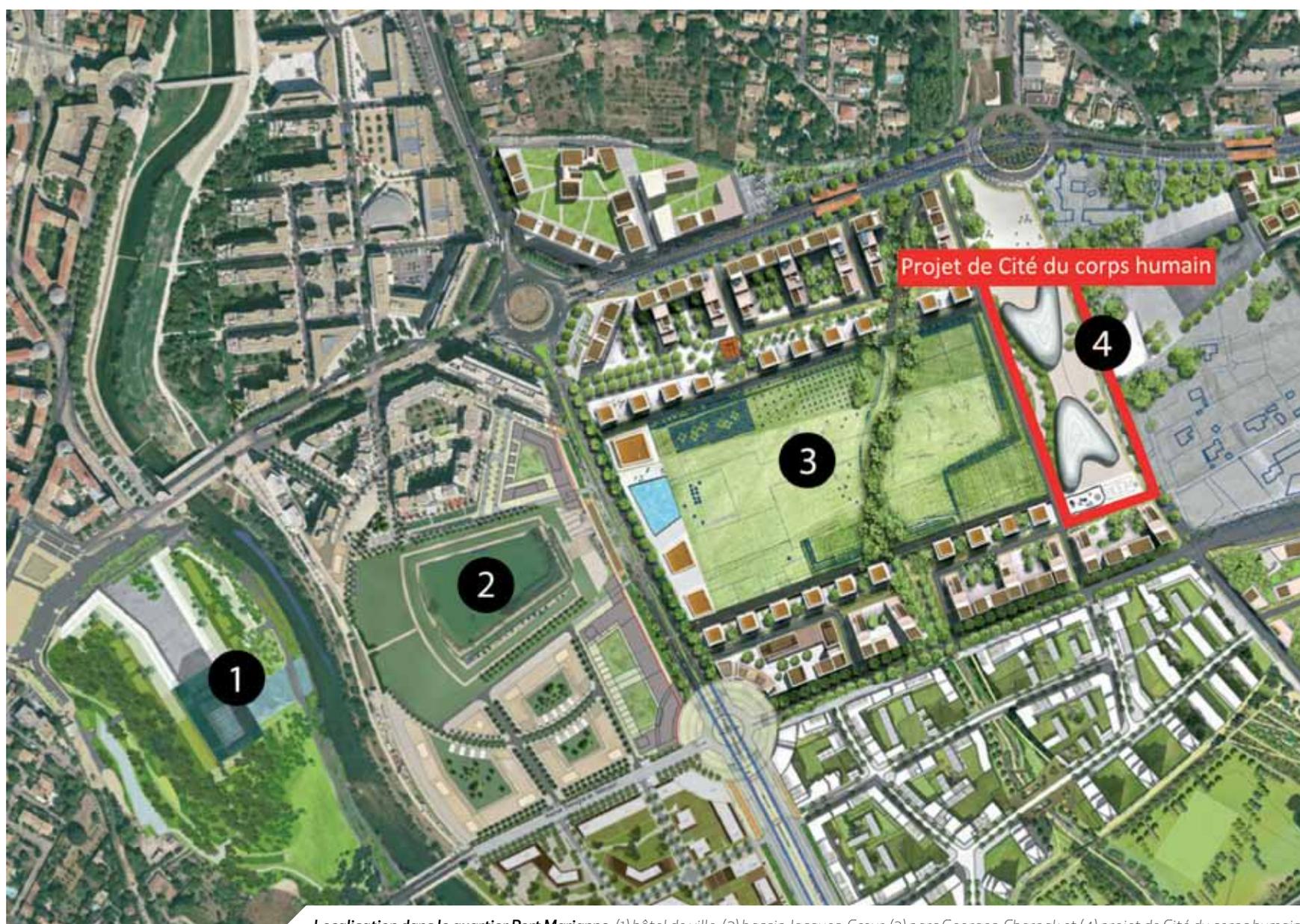
Jour 8h-17h : 04 99 52 64 35
Nuit 17h-1h du matin : 04 67 34 59 25
CCAS : 04 99 52 77 00
Âge d'Or : 04 99 52 77 99
Espace Montpellier Jeunesse :
04 67 92 30 50
Maison de prévention santé :
04 67 02 21 60
Zoo : 04 99 61 45 50

Conseil municipal

Cité du corps humain : les études se poursuivent

Les élus du conseil municipal ont approuvé, en séance du 17 décembre 2012, le lancement des études préalables au choix de l'architecte qui réalisera la future Cité du corps humain. Ces études prendront la forme d'un concours d'architecture. Cinq équipes seront invitées à proposer une esquisse durant le premier semestre 2013. Un jury, constitué du maire, de cinq élus municipaux et de diverses personnalités, désignera le lauréat avant la fin de l'année.

Dans la lignée des grands équipements de la Ville, le projet de la Cité du corps humain propose un lieu unique en Europe, qui puise ses racines dans la tradition humaniste et médicale de Montpellier. Elle explore les connaissances et les interrogations liées au corps, en croisant les approches artistique, scientifique et sociétale.



Localisation dans le quartier Port Marianne. (1) hôtel de ville, (2) bassin Jacques-Cœur, (3) parc Georges-Charpak et (4) projet de Cité du corps humain.

Le DOB, une étape importante de la préparation budgétaire

Les orientations du budget prévisionnel de 2013 ont été débattues lors du conseil municipal du 17 décembre.

« Le budget 2013 sera un budget de justice sociale et d'ambition renouvelée pour Montpellier », a annoncé le maire, en préambule du débat d'orientation budgétaire (DOB). Hélène Mandroux a ainsi réaffirmé sa volonté de concrétiser les priorités affichées pour les Montpelliérains : l'éducation, l'enfance, la sécurité, la qualité de l'espace public, le logement, la solidarité, la cohésion sociale et la proximité. Ce budget qui sera soumis au vote le 4 février 2013, dégagera une capacité d'épargne garantissant le financement des actions en faveur des Montpelliérains de façon durable, dans une volonté de justice et de solidarité. L'investissement sera maintenu à un niveau important. La Ville va ainsi continuer à participer à la création de 2 000 emplois directs et indirects pour soutenir le dynamisme économique. Une gestion active de l'endettement permettra de ne pas répercuter de hausse de la fiscalité.



Les élus en séance, lors du dernier conseil municipal de l'année 2012.

Des élus locaux contre le Sida



La Ville a décidé d'adhérer à l'association des élus locaux contre le Sida (ELCS). Cette association a pour finalité de rappeler aux élus locaux et nationaux qu'ils ont le devoir de se mobiliser et doivent être les militants de l'action contre le Sida, à un moment où l'on assiste à une démobilitation importante de la lutte contre la maladie. Les villes adhérentes s'engagent à sensibiliser les citoyens sur la nécessité de la prévention et sur la solidarité à l'égard des personnes séropositives.

Elles doivent également mettre en œuvre une politique de lutte contre le Sida, planifiée sur la durée. La Ville de Montpellier a déjà engagé de nombreuses actions en ce sens. En témoignent sa participation à la Journée mondiale de lutte contre le Sida et au Sidaction, la distribution gratuite de préservatifs à la Maison de la prévention santé et à l'Espace Montpellier Jeunesse, l'orientation systématique du public vers le centre de dépistage anonyme et gratuit du CHU et la convention d'aide et soins à domicile pour les personnes porteuses du VIH mise en application au CCAS. Une page web est également entièrement dédiée à la sensibilisation de cette cause sur le site internet : www.montpellier.fr/1195-le-sida.htm

Bientôt une auberge de jeunesse, nouvelle génération

En attendant la création d'une nouvelle auberge de jeunesse, le bail emphytéotique de l'actuelle auberge de jeunesse, située impasse Petite Corratierie, est prolongé de 3 ans. L'accord a été signé entre la Ville de Montpellier et la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ). Cette nouvelle auberge de jeunesse, d'environ 200 places avec accueil, espace ludique, restauration rapide, etc. est prévue dans le cadre de l'aménagement de la Cité de la jeunesse, sur le site de l'ex-EAI. Cet espace ressources, pensé pour les jeunes et imaginé par des jeunes du Conseil Montpelliérain de la

jeunesse regroupera plusieurs dispositifs et services destinés aux jeunes de 12 à 29 ans.



L'auberge, impasse Petite Corratierie.

Montpellier, un territoire en transition énergétique

Le rapport annuel sur la situation de la ville en matière de développement durable a été présenté aux élus. Il a permis de mettre en lumière les actions mises en place à Montpellier.

La Ville organise sa mutation, depuis de nombreuses années, afin de répondre aux problématiques climatiques et énergétiques et garantir un cadre de vie de qualité aux générations futures. L'intégration croissante de ces réflexions gagne l'ensemble des politiques portées par la Ville. Le rapport de développement durable, présenté aux élus lors du conseil municipal du 17 décembre 2012, met en perspective le bilan et les actions stratégiques retenues pour l'avenir.

Demain, les bâtiments neufs seront à énergie positive (Bepos), comme les 4 groupes scolaires, caractérisés par leur sobriété énergétique, que la Ville construit sans attendre l'échéance de 2020 imposée par le Grenelle 2 de l'environnement. À travers son réseau de chaleur et froid, et plus spécifiquement de son projet, unique en Europe, de chaufferie trigénération au bois, la Ville va atteindre, dès la fin 2013, des performances exceptionnelles, avec une chaleur renouvelable à plus de 50%. En figurant au rang des 13 premières EcoCités labellisées par l'État, Montpellier va pouvoir financer des opérations majeures. Deux prix Ecoquartier sont venus récompenser son développement



Perspective de l'école Chengdu à Parc Marianne, un établissement Bepos qui ouvrira à la rentrée 2013.

© Agencecoste architectures

d'actions durables et écologiques, sur les ZAC Parc Marianne et Grisettes. Son projet de Trame verte et bleue, retenu par le ministère de l'Écologie, instaure des continuités écologiques entre le domaine de Grammont et l'agriparc du mas Nouguier. Il s'intègre dans le circuit de la Marathonienne, qui

incluera à terme tous les espaces verts de la ville. Enfin, La Ville a lancé un Plan énergie climat avec l'agglomération de Montpellier. Les conclusions de ce rapport sur le développement durable peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site internet de la Ville : www.montpellier.fr

SOLIDARITÉ

60 places mobilisées dans les multi-accueils municipaux



Le dispositif expérimental concerne les bénéficiaires du RSA.

La Ville de Montpellier et la CAF favorisent l'accueil des enfants de 0 à 3 ans des familles bénéficiaires du RSA, en parcours d'insertion sociale ou professionnelle. La Ville s'est engagée à mobiliser les places nécessaires dans les établissements municipaux. Soit une réservation de soixante places au total, à raison d'une place pour vingt places d'accueil. De son côté, la CAF se charge de détecter les familles concernées et recherche les solutions de solvabilité pour un accueil chez une assistante maternelle. Deux dispositifs distincts seront mis en œuvre. Le premier est destiné aux bénéficiaires en parcours d'insertion sociale. Il fidélise des places d'accueils occasionnels dans les multi-accueils municipaux pour la durée de la formation. Le second, pour les familles en parcours d'insertion professionnelle, mobilise des places pour une durée maximale d'un mois, le temps pour la CAF de trouver une solution pérenne en accueil familial. Cette expérimentation entre dans le cadre des dispositions du contrat enfance jeunesse 2011-2014. Elle va se concrétiser prochainement, pour une durée initiale d'un an, dans le cadre d'un protocole, signé entre la Ville et la CAF.

Des nouveaux locaux pour le CCAS

À l'emplacement des locaux de la résidence pour personnes âgées Saint-Côme, la Ville réalise un pôle d'action gérontologique et une résidence sociale.



La résidence Saint-Côme, ouverte jusqu'en mai 2011, a été remplacée par l'Ehpad Gauffier, moderne et fonctionnelle.

Un réaménagement des locaux de la résidence pour personnes âgées Saint-Côme, située rue de l'École normale, est en cours. Ce bâtiment, appartenant au Centre communal d'action sociale (CCAS), va permettre dans une de ses ailes de créer un pôle

d'action gérontologique. Mais aussi de redéployer certains services du CCAS : le service d'aide à domicile (SAD), le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service social de la Maison des seniors, actuellement situé rue Ferdinand-Fabre.

Une résidence sociale

Dans l'autre aile du bâtiment, une résidence sociale sera créée, à destination des publics montpelliérains précaires : les jeunes isolés, en formation ou en parcours d'apprentissage, les personnes logeant en habitat insalubre, les travailleurs en situation sociale difficile. Une étude réalisée sur la résidence Saint-Côme dès 2006 avait révélé que la mise aux normes et l'adaptation des locaux pour accueillir des personnes très dépendantes induisaient un coût supérieur à la construction d'un nouvel établissement. Décision avait donc été prise de construire une nouvelle résidence dans le quartier Ovalie. L'Ehpad Françoise-Gauffier a ouvert ses portes en mai 2011. Cette structure de 75 lits a permis le transfert des résidents de Saint-Côme et l'ouverture de 24 lits réservés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle donne la possibilité à ces seniors dépendants d'accéder aux services et soins dont ils ont besoin, à des tarifs accessibles pour les plus démunis.

INFO. 04 99 52 77 00.

La Ville prend en charge la garantie des risques locatifs

Après avoir développé l'aide Mobil-Jeunes® avec Action logement, la Ville de Montpellier s'engage, dès le mois de février, à compléter le dispositif, en mettant en œuvre une action spécifique destinée à faciliter l'accès au logement des jeunes actifs dans le parc locatif privé. En prenant en charge la Garantie des risques locatifs (GRL), la première année de location, la Ville souhaite rassurer les bailleurs et les inciter à louer leurs biens immobiliers à des jeunes actifs qui ne présentent pas toutes les garanties de solvabilité ou de caution. La GRL permet en effet

de couvrir les impayés de loyers, la remise en état du logement en cas de détériorations, la prise en charge des frais en cas de contentieux. Elle prévoit aussi un traitement social adapté des impayés pour les ménages locataires, visant à lutter contre les expulsions locatives en faveur d'un maintien dans le logement. Le partenariat, signé pour trois ans avec l'Association pour l'accès aux garanties locatives (APAGL) et trois acteurs locaux d'Action Logement (1% logement)*, se donne pour objectif de mobiliser 50 logements par an dans le parc privé du territoire montpelliérain.

Ce dispositif viendra compléter l'aide apportée par Clé Montpellier Logement Jeunes, lancé en 2008 par la Ville, qui prévoit le financement, sous forme d'une avance remboursable, du premier loyer, des premiers équipements ou du dépôt de garantie. Il s'ajoute à d'autres actions ciblées, dont l'appui au développement de structures collectives, de type foyers de jeunes travailleurs ou logements étudiants du Crous.

*Cil Méditerranée, Cil-Groupe Ciléo et Astria.

INFO. 04 67 34 88 09.



Le dispositif facilite l'accès au logement des jeunes actifs dans le parc locatif privé.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 4 février 2013.

Zoom sur une élue

PERLA DANAN

16^e adjointe au maire



Ses délégations

- action internationale et jumelages
- Conseil des sages
- présidente du groupe Société civile - majorité municipale

CONTACT

perle.danan@ville-montpellier.fr
04 67 34 70 54

« J'aime que les projets avancent »



Perla Danan a passé trois ans comme maire adjointe, déléguée

au quartier Port Marianne. C'était son baptême du feu politique. Éluë en 2008, elle a très vite mesuré l'importance de la fonction. « D'emblée, j'ai pris conscience de tout ce qu'une municipalité doit gérer. Tous les sujets la concernent, aussi bien sociaux, culturels, économiques. J'adore être en contact avec les habitants et initier des projets avec eux. C'est très riche et passionnant ».

Favoriser le dialogue interculturel

Née au Maroc, Perla Danan conserve la nostalgie d'une enfance baignée dans les différentes communautés culturelles et religieuses. Vice-présidente régionale du Conseil représentatif des institutions juives de France, elle milite pour le rapprochement des cultures. Il y a quelques années, elle avait lancé la venue du bus des amitiés judéo-musulmanes, toujours reçu sur la place de la Comédie et dans les quartiers. « On s'enrichit des

différences religieuses qui peuvent cohabiter harmonieusement sous « le parapluie » d'une république laïque impartiale ».



Que Montpellier rayonne dans le monde



Longtemps cadre à l'international chez Sanofi, Perla Danan est tout naturellement à l'aise au sein de sa délégation municipale. « L'action internationale, ce n'est

pas l'agence de voyages des élus », tient-elle à préciser face aux critiques qui ont pu survenir. « Nos déplacements à l'étranger sont consacrés à des réunions, des lancements de projets. Les Montpelliérains en bénéficient et comprennent que le développement d'une ville passe par son ouverture au monde. Le succès d'Unicités, le festival des villes jumelles en septembre dernier a permis de faire passer ce message ».

Deux jumelages supplémentaires



Née à Fès, Perla Danan s'amuse que le hasard ait fait se jumeler Montpellier à sa ville natale. Dès 2011, elle a œuvré pour ajouter deux villes jumelles (Bethléem et Rio), portant ainsi à 10 les villes sœurs. Les jumelages les plus emblématiques avec Chengdu et Heidelberg, ont fêté leur 30^e et 50^e anniversaire l'an dernier, en présence du maire Eckart Würzner.

Un esprit libre



Au conseil municipal, Perla Danan préside le groupe société civile. « Nous sommes six à ne pas être encarté dans un parti et à s'exprimer avec une entière indépendance ». Cette hyper active garde un pied dans le monde du travail en enseignant à la faculté de pharmacie et en gérant Radio Aviva, dont elle est directrice d'antenne.

Tribune politique

MAJORITÉ MUNICIPALE

La dette de la ville

Max Léviata, président du groupe Socialiste, Mouvement des citoyens et apparentés

Au 1/12/2012, la dette de la ville s'élève à 224 millions d'euros constituée pour moitié à taux fixe et moitié à taux variable. Cette répartition permet de respecter l'objectif de sécurité. Le taux moyen de cette dette est de 2,33 %, avec un encours sécurisé au maximum. La Ville a été la 1^{re} en France à choisir une position claire en matière de produits structurés. Le ratio le plus significatif en matière de gestion budgétaire est la capacité de désendettement exprimée en nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette par l'autofinancement brut de l'année. Avec une capacité de désendettement de 7 ans, largement en dessous du seuil critique de 10 ans, la ville conduit une politique d'investissement ambitieuse sans hypothéquer l'avenir.

Tous nos vœux républicains

Michel Passet, Président du groupe communiste

Permettez-moi au nom du groupe communiste de vous adresser tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2013. Cette nouvelle année appelle encore bien des luttes. La première reste celle pour l'emploi et contre la pauvreté qui touche gravement notre ville et notre département. Cette lutte ne peut être gagnée avec les solutions que l'on veut nous imposer : l'austérité. Les libéraux remettent en cause un principe fondamental de la démocratie locale : la péréquation financière. L'égoïsme contre la solidarité. On veut limiter les investissements des collectivités en oubliant ce qui est nécessaire à l'intérêt général et à nos besoins quotidiens. Nous ne laisserons pas faire !

Bonne année !

Philippe Thines, pour le groupe Modem-PRG

2012, une année très constructive pour notre groupe dans nos missions d'élus. Pour Marc Dufour, il y a eu la création de nouveaux marchés et la confirmation du succès que sont les Estivales et les Hivernales. Frédéric Tsitsonis, un adjoint à l'écoute des résidents du quartier Port Marianne, mais aussi à l'origine de la construction d'écoles à énergie positive. Philippe Thines a permis le développement de la zone piétonne et des parcs dont 3 vont être labellisés « EcoJardin @ ». Michel Aslanian a joué un rôle prépondérant dans l'ouverture publique du site OpenData. Le groupe Modem/PRG vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Choisir pour mieux servir

Perla Danan, présidente du groupe Société civile

C'est avec plaisir que je vous transmets mes meilleurs vœux pour 2013 au nom des élus du groupe Société Civile. Pendant les fêtes, chacun a tenté de tempérer les méfaits de la crise économique. Pour nous, élus, cette crise nous confronte aussi en rendant les arbitrages budgétaires plus délicats. Gérer les priorités nous amène à différer certains de vos projets, des choix ardu, quelquefois mal compris, mais guidés par l'intérêt général. Il est de notre rôle de garantir les équilibres budgétaires et d'expliquer les décisions même si nous préférierions satisfaire plus de porteurs de projets. C'est ainsi que la ville peut avancer en cohérence. Les projets intéressants et différés pourront être revus pour les années suivantes.

OPPOSITION MUNICIPALE

2013 : l'opposition s'engage pour vous

Jacques Domergue, président du groupe UMP-Non inscrits

En ce début d'année 2013, je tiens à vous présenter chaleureusement, au nom de l'ensemble des élus UMP & Non Inscrits, tous mes vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement personnel pour vous-même et ceux qui vous sont chers. Dans votre quotidien, face à une situation économique et sociale difficile, le rôle des élus locaux que nous sommes est avant tout de vous apporter des réponses concrètes afin d'améliorer la situation de chacun, tout en gardant à l'esprit la primauté de l'intérêt général.

Si 2012 aura été une année politique nationale importante, 2013 sera pour nous une nouvelle étape d'engagement local au service des Montpelliérains.

Sous l'impulsion des élus de notre groupe et de Montpelliérains impliqués dans la vie locale, l'association Montpellier Métropole a été créée. Elle a pour objectif d'élaborer des propositions constructives pour notre cité, au-delà des clivages politiques nationaux, en regroupant celles et ceux qui se retrouvent dans nos valeurs, issus de la droite républicaine, du centre et de la société civile.

Grâce à cette démarche collective, nous souhaitons engager une alternative ambitieuse et crédible face à un parti socialiste dogmatique qui règne sans partage dans notre ville depuis 36 ans.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer, vous pouvez nous contacter :
- 04 34 88 78 78
- groupe.umpni.montpellier@gmail.com

La facture du doublement de l'A9

Jean-Louis Roumégas, président du Groupe Europe-Ecologie-Les Verts et NPA-Fase

Le doublement de l'A9 risque d'entraîner une forte augmentation des impôts locaux. La requalification du tronçon existant en boulevard urbain et la liaison avec l'A75, initialement à la charge de l'Etat et des ASF, se retrouvent au frais des collectivités. En cette période de rigueur budgétaire, il est vain d'attendre une rallonge des dotations d'Etat. Alors si on doit abandonner d'autres projets, il s'agit de savoir lesquels : des crèches, des collèges, des lycées ? Ou bien le réaménagement de l'A9 et le barreau ouest ne se feront pas et nous garderons les bouchons à Montpellier. Cette absence de simulation sur les conséquences en matière fiscale est inquiétante. L'affaire de la CFE devrait

servir de leçon. Le doublement de l'A9 est une folie, sur le plan environnemental comme budgétaire, il est encore temps d'arrêter les frais.

Martine Petitout, indépendante

NDLR : Le texte ne nous est pas parvenu dans un délai permettant sa publication.

Le dossier

PROJET URBAIN : Imaginons ensemble Montpellier en 2040

Pour anticiper l'avenir, le maire, Hélène Mandroux, a lancé une démarche de prospective urbaine. L'exercice intitulé « Montpellier 2040 » a été confié aux urbanistes italiens, Bernardo Secchi et Paola Viganò, lauréats du concours lancé par la Ville en 2011. Accompagnés par le cabinet de conseil Mensia, ils ont une année pour imaginer un projet urbain à l'échelle de trois décennies. Prévoir les mutations et le développement de la ville, en tenant compte des nombreuses contraintes : énergétique, géographique, sociale, économique, démographique... Cela, avec l'ensemble des Montpelliérains invités à participer à l'élaboration d'un ouvrage présenté en conseil municipal en décembre prochain. Il définira les grandes intentions stratégiques, et proposera plusieurs projets emblématiques.



Les Montpelliérains sont invités à participer à la réflexion sur la ville de demain.

« Une ville, ça bouge ! »

Entretien avec Hélène Mandroux, Maire de Montpellier.



Vous avez lancé une vaste réflexion prospective sur Montpellier à l'horizon 2040. Pourquoi regarder si loin, là où, en fin de mandat, de nombreux édiles se concentrent sur le court terme ?

Il est vrai que ce projet voit loin. Lorsque je regarde Montpellier, je ne suis pas guidée par des motivations électoralistes. Montpellier en 2040, a priori, je ne le verrai pas... (rires). Mais l'essentiel n'est pas là. Montpellier est en plein essor. Face à cette ville qui grandit, il est naturel de réfléchir à son futur. Pour parvenir à accompagner cette croissance et faire en sorte que notre ville se développe, certes, mais surtout qu'elle améliore la qualité de vie des Montpelliérains. Nous sommes responsables devant les générations futures.

Mais Montpellier 2040, de quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qu'un projet urbain ?

Un projet urbain va bien au-delà d'un projet urbanistique. C'est avant tout un projet de ville, de vie, de société. Ce qui m'importe est que Montpellier fasse vivre ses valeurs fondatrices, sa tradition d'accueil, de tolérance, de convivialité. N'oubliez pas que Montpellier est née de la rencontre de chrétiens, juifs et musulmans qui, ensemble, ont créé notre faculté de médecine, la plus ancienne d'Europe. Ils en ont fait un lieu de métissage, de brassage, de construction d'un avenir commun. Cette tradition de respect de l'autre, un des principes de la laïcité et de la démocratie d'ailleurs, fait notre force. Comme vous le savez, 75% des Montpelliérains ne sont pas nés à Montpellier. Nous sommes habitués à nous enrichir de la différence. Cette différence, il faut la choyer.

Comment l'articuler dans le projet urbain ?

Alors que la planète s'urbanise, que les hommes se tournent de plus en plus vers la ville, c'est cette qualité de vie dans l'urbain qu'il s'agit de favoriser. Pour que la rue soit un lieu d'échanges et non pas de conflits. Il faut créer les conditions d'accueil et de respect, qui permettent à nos futurs citoyens de se rencontrer et non pas de s'agresser, dans l'espace public.

Justement, la croissance de Montpellier doit-elle se poursuivre ? Elle atteint ses limites géographiques, notamment avec la construction de quartiers aux abords de la ville.

Vous l'avez compris, la croissance que je souhaite pour Montpellier en 2040, et dès aujourd'hui d'ailleurs, est une croissance de qualité, pas de quantité.

Dans la réflexion que nous devons mener, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie de Montpellier, sur un territoire riche et contrasté qui s'étend de Lunel à Sète, de l'arrière-pays jusqu'au littoral. Les citoyens ont bien compris qu'il est urgent d'imaginer d'autres formes de croissance urbaine, de ne plus s'étaler, mais de densifier et d'économiser l'espace.

On ne peut plus urbaniser n'importe où. Il faut prendre la mesure des enjeux écologiques, économiques aussi bien que sociaux. Je ne fais pas ce projet urbain pour faire rêver, je suis dans la réalité.

Pour mener cette réflexion prospective, vous avez choisi de faire appel à un cabinet d'architectes-urbanistes italiens. Pourquoi ?

J'ai choisi Bernardo Secchi et Paola Viganò, au terme d'un concours international, parmi des dizaines d'équipes, car ce sont de très grands professionnels, connus et reconnus dans leur métier, et des gens simples. Je partage leur façon sensible d'appréhender la ville. Leur vision de Montpellier, les trois thèmes sur lesquels ils travaillent, correspondent parfaitement à ce que je crois pour Montpellier : Montpellier la belle vie, celle de la vie douce ; Montpellier « the place to be », référence notamment en termes d'environnement ; Montpellier l'humaniste, celle du métissage et de l'accueil. Nous avons très vite été en concordance dans nos échanges. Attention, cela ne veut pas dire qu'ils sont des béni-oui-oui. J'ai choisi des gens capables de dire ce qu'ils ont à dire. Leur premier diagnostic, ce qu'ils ont restitué jusqu'ici, est sans complaisance.

Quel a été leur diagnostic ?

Ils ont d'abord longuement arpenté la ville. Bernardo Secchi dit que l'« on connaît une ville avec ses pieds ». Cette expérimentation corporelle de la ville, sensible, est aussi la mienne. Bien souvent, je me promène dans Montpellier, de façon anonyme. Une ville, c'est comme un être vivant, il faut la suivre au jour le jour, pas à pas. Une ville grandit, bouge, remue. Pour répondre à votre question, Secchi et Viganò ont déjà mis en évidence des lieux de continuité, mais aussi des lieux de ruptures au sein de notre cité, comme les voies rapides, la ligne de chemin de fer... Ils ont mis à jour des erreurs d'urbanisme, dans des quartiers, par exemple, où on entre et on sort par le même accès.

Comment corriger ces erreurs ?

Il faut qu'il soit naturel de passer d'un quartier à un autre, que personne ne soit isolé. Tout le monde doit pouvoir participer, bouger, être mobile. C'est aussi cela la lutte contre les discriminations : rendre les mouvements plus fluides, pouvoir communiquer, traverser la ville. Surtout ne pas s'enfermer ou se clôturer. Telle est ma vision d'une ville où il fait bon vivre.

« Une ville,
c'est comme un être vivant,
il faut la suivre au jour le jour,
pas à pas ».

Vous avez aussi souhaité associer les Montpelliérains à ce projet. N'est-ce pas prendre un risque de libérer ainsi la parole ?

Au contraire. Le risque serait de ne pas donner la parole aux Montpelliérains. Mieux vaut ne pas être d'accord que de ne pas se parler. Là encore, la différence nous enrichit. C'est inédit, à Montpellier, de faire participer les citoyens à un projet urbain. Mais j'observe que cette démarche, qui prendra des formes innovantes tout au long de 2013 autour de Secchi et Viganò, et avec Michaël Delafosse, mon adjoint à l'urbanisme, est très bien perçue. Lors de la conférence inaugurale, le 4 décembre à la salle Pétrarque, les Montpelliérains ont été agréablement surpris d'être interpellés ainsi : « quelle ville voulez-vous pour vos enfants, petits-enfants ? ». Chaque vécu est différent et chaque vécu compte. Nous allons croiser les regards. Ceux des services de la Ville, qui ont une expérience technique, mais aussi ceux des citoyens, qui ont une expérience d'usage. Et ce, dans tous les milieux : économique, artistique, scientifique, associatif... J'invite tous les Montpelliérains à participer à cette réflexion prospective, interactive, à dire comment ils imaginent Montpellier en 2040.

Recycler la ville ?

En 2040, Montpellier sera arrivé au terme de ses réserves foncières et de son développement extensif. Il faut aujourd'hui trouver d'autres options urbanistiques pour anticiper la croissance démographique tout en veillant au bien-être des habitants.



La "ville construite" atteint les limites de la commune.

INTERVIEW

MICHAËL DELAFOSSE



Adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

Élaborer un nouveau projet urbain : pour quoi faire ?

C'est d'abord renouveler et partager une vision des possibles et du souhaitable pour Montpellier à l'horizon 2040. De manière plus immédiate, c'est mettre le projet montpellierain en débat, c'est faire le choix (et prendre le risque) de penser le projet autrement. Avec les habitants. Mais plus fondamentalement, j'ai la conviction

que le projet urbain doit renouveler notre projet de ville. C'est-à-dire porter un regard neuf sur les valeurs qui guident notre action en matière de cohésion sociale entre les quartiers, de développement des économies créatives, de vivre ensemble dans l'espace public, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique. Embellir la ville, miser sur l'architecture contemporaine, puiser dans le bouillonnement culturel et scientifique de la cité : c'est aussi un certain art de vivre qu'il nous faut réinventer pour les décennies à venir.

Élaborer un nouveau projet urbain : pourquoi maintenant ?

Après 30 années de développement de Montpellier par extensions successives, nous touchons bientôt les limites administratives de la commune. Poursuivre notre développement impliquera, pour les 30 années à venir, de réinvestir la ville, de réinvestir les quartiers existants. Nous ne pourrons plus construire la ville sur les terres agricoles, mais

bien construire la ville sur elle-même. C'est une inflexion dans notre stratégie urbaine ; une inflexion historique dont il faut bien mesurer les effets, les bénéfiques comme les risques. C'est pourquoi cela mérite réflexion et débat.

Concrètement, en quoi cela va-t-il concerner les Montpelliérains ?

Nous souhaitons d'abord leur donner la parole. Je compte pour cela sur l'implication de l'ensemble des Montpelliérains. Penser la ville de demain ne doit pas être une affaire de spécialistes. C'est éminemment l'affaire de tous, celle du débat citoyen. Nous comptons sur l'expertise des habitants et des usagers de la ville pour guider cette réflexion qui ne doit pas rester au stade des concepts ou des idées. Au contraire, nous partageons avec Paola Viganò et Bernardo Secchi l'ambition et l'exigence d'une démarche concrète, ancrée dans la réalité économique et sociale de notre ville et de notre temps.

Quel lien entre le projet Montpellier 2040 et les autres projets d'urbanisme ?

La réflexion ne bridera pas l'action. Le débat nécessaire sur le futur de Montpellier ne doit pas servir de prétexte à freiner les projets opérationnels que nous entendons, au contraire, poursuivre et accélérer.

La modernisation de la gare Saint-Roch et l'aménagement d'un nouveau quartier central sur les anciens terrains de la SNCF ; la reconversion du site de l'ancienne école militaire EAI pour lequel un concours international vient d'être engagé ; la prochaine transformation du site de l'ancienne gendarmerie, avenue de Lodève ; le réinvestissement du cœur de la Pompignane : tous ces projets donneront lieu à des concertations que je souhaite coordonner avec la démarche globale Montpellier 2040. La stratégie sur le long terme pourra ainsi se nourrir des expériences concrètes que nous devons conduire, dès aujourd'hui, dans tous les quartiers.

Le choix de l'équipe

Les architectes urbanistes **Bernardo Secchi** et **Paola Viganò**, associés au cabinet **Mensia Conseil**, ont été choisis pour travailler sur le projet urbain « **Montpellier 2040** ».



©DR

Bernardo Secchi.



©DR

Paola Viganò.

En 2011, la Ville a lancé un concours pluridisciplinaire afin d'élaborer le projet urbain pour les 30 ans à venir : celui-ci a été baptisé « **Montpellier 2040** ». Sur les 42 dossiers de candidature déposés, cinq équipes ont été appelées à concourir. À l'issue du jury qui s'est déroulé en septembre 2011, trois équipes ont été lauréates : l'équipe conduite par Djamel Klouche, celle de Philippe Madec et le tandem Bernardo Secchi et Paola Viganò. Le conseil municipal du 7 novembre 2011, a par la suite attribué à chacune d'entre elles un marché d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage composé : d'une tranche ferme portant sur la définition d'une stratégie urbaine et d'une tranche conditionnelle portant sur l'élaboration du projet urbain et

l'assistance de la maîtrise d'ouvrage dans la conduite de la concertation. Parmi les trois équipes sélectionnées pour proposer une stratégie urbaine, les architectes urbanistes, Bernardo Secchi et Paola Viganò, associés au cabinet Mensia Conseil, ont été choisis pour mener cette réflexion. Cette équipe de professionnels, internationalement connus, a porté un regard extérieur sans complaisance sur la Ville. Le binôme Secchi-Viganò est d'ailleurs intervenu sur de nombreux projets urbains, que ce soit sur des communes moyennes ou d'importantes métropoles. À Rennes, ils travaillent sur le nouveau quartier de la Courrouze, à Anvers pour l'élaboration du schéma directeur de la ville, à

Bergame, Brescia ou Prato (Italie) sur les plans locaux d'urbanisme, ou encore sur des stratégies métropolitaines comme pour le Grand Paris ou sur le projet Bruxelles 2040. C'est grâce à leur approche sensible de la ville qu'ils se sont distingués, intégrant la dimension humaine et sociale au projet urbain. Pour ce faire, ils sont allés au devant des habitants, les ont écoutés, ont sillonné la ville pour mieux s'imprégner des lieux et de leur identité. Et dans le cadre de la première phase du concours, l'équipe Viganò-Secchi a proposé des orientations stratégiques pour le développement de la ville et une méthode de concertation citoyenne pour associer l'ensemble des Montpelliérains à cette réflexion.

Bernardo Secchi et Paola Viganò

Les architectes urbanistes Bernardo Secchi et Paola Viganò ont été sélectionnés. Lui, est professeur à l'Institut d'urbanisme et d'architecture de Venise. Il a enseigné à Paris, Genève, Zurich et Louvain. En 2004, il a reçu le Prix spécial du jury du Grand prix de l'urbanisme et est par ailleurs. Il a été fait chevalier de l'ordre la Légion d'honneur. Elle, enseigne aussi à l'École d'architecture de Venise, ainsi qu'à la prestigieuse université américaine de Harvard. Tous deux ont fondé leur agence, le Studio Secchi Viganò, en 1990 à Milan. A contrario de la plupart des autres grands architectes et urbanistes contemporains, et bien que menant des projets d'envergure, ils ont voulu garder une agence à taille humaine, comptant moins de 15 personnes. Ils se perçoivent d'ailleurs comme des "artisans".

Montpellier 2040 : Qu'es-a-quò ?

L'élaboration du projet Montpellier 2040 est une démarche de prospective urbaine. Elle ne relève d'aucune procédure réglementaire, mais vise essentiellement à définir et partager une vision des possibles et du souhaitable pour Montpellier dans 30 ans.

Le travail confié à Bernardo Secchi et Paola Viganò pour dessiner le Montpellier de 2040 sera décliné dans les années à venir, à travers différentes politiques publiques. Il sera une base de réflexion pour la préparation de la prochaine révision du Plan local d'urbanisme (PLU), qui s'inscrira dans le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la communauté d'agglomération.

Un savoir-faire éprouvé



©DR

Bernardo Secchi et Paola Viganò ont élaboré le nouveau schéma directeur de la ville d'Anvers (Belgique). Sur 20 000 ha, se trouvent des situations spatiales très contrastées, allant de l'agencement capricieux de rues moyen âgeuses du centre-ville à celui rationnel du quartier portuaire. Les deux urbanistes ont mis en évidence les lieux stratégiques. Notamment un grand espace qu'ils ont réaménagé en espace vert à peu de frais (40 €/m²). Situé sur un grand faisceau ferroviaire désaffecté, le Parc Spoor Noord est aujourd'hui un trait d'union entre un quartier d'habitat populaire et les anciennes darses du port. Les thèmes de la rusticité durable et du recyclage urbain y ont été largement déclinés.

Le diagnostic de Secchi et Viganò

Bernardo Secchi et Paola Viganò ont arpenté les rues des différents quartiers de la ville. Ils sont allés à la rencontre des habitants qu'ils ont interviewés. Ils en ont retiré des grandes lignes sur lesquelles ils s'ancreront lors de l'élaboration du projet.

« Montpellier n'est pas une ville facile à lire », explique l'urbaniste Bernardo Secchi. Beaucoup de quartiers présentent l'aspect de vastes périphéries sans véritables points de repères. La ville est trop souvent clôturée avec de nombreuses impasses qui fragmentent l'espace. Elle manque de cohérence avec des injustices spatiales, qui ne sont pas acceptables dans une société démocratique. Cette situation pose problème. La qualité de Montpellier ne peut pas se résumer à son centre historique et ses quartiers neufs d'architecture contemporaine. Il faut réinvestir tous les quartiers en travaillant à une double échelle. L'échelle du grand paysage, où il s'agira de valoriser les reliefs, les boisements, les cours d'eau pour embellir la ville. Et l'échelle des espaces publics, où les quartiers seront dotés de places et de rues conviviales, apaisées qui renouvellent la promesse montpelliéraine d'une cité humaniste, tolérante et accueillante.



Le Verdanson pourrait être aménagé en une grande promenade à travers la ville.

Trois grandes images pour susciter le débat

« Ce qu'on imagine, explique l'urbaniste Paola Viganò, c'est que les grandes images de Montpellier, utilisées dans le passé, peuvent être enrichies de contenus nouveaux et capables, encore, de donner des directions, de motiver des projets, d'amener Montpellier dans le futur ». Ces images sont une ébauche du travail qui servira de base aux discussions et aux travaux menés avec les Montpelliérains. « Les trois images ou figures de l'avenir que nous présentons ne sont pas en opposition : elles peuvent, au contraire, se rapprocher et renforcer si elles sont traversées par des objectifs communs ».



1

© Secchi-Viganò



2

© Secchi-Viganò



3

© Secchi-Viganò

1 - La belle vie : Montpellier est ville de la santé au sens large du terme, qui vise tout à la fois une population de seniors, et une population jeune et sportive. Le thème du bien-être est au centre de cette première image. Une forte attention est portée aux espaces publics conçus comme les principaux lieux de la sociabilité, au territoire aménagé comme un grand gymnase en plein air.

2 - "The place to be*" : Montpellier "la surdouée", ville universitaire et de recherche, ville de festivals, en vue et en perpétuel mouvement, une ville exemplaire qui se confronte d'une manière innovante à la crise énergétique et au changement du climat ; une ville où les émissions de Co2 seraient nulles, et qui utiliserait 100% d'énergie renouvelable. Ces ambitions impliquent de grands projets qui ne concernent pas que des grands objets d'architecture, mais aussi et surtout les espaces publics, la réduction du trafic automobile, le développement de la mobilité douce...

3 - L'humaniste : Montpellier a une tradition d'accueil et de tolérance. La politique d'accueil, politique "humaniste", implique une action forte pour améliorer la situation des quartiers sensibles, une réflexion sur les regroupements d'équipements, sur les transports publics, sur la mixité, sur l'économie à développer. Accueillir n'est pas seulement donner un logement.

* The place to be : le lieu où il faut être.

Montpellier 2040 : un projet en débat

Pour la première fois dans l'histoire de la ville, le projet urbain suscite un véritable débat public sur le devenir de Montpellier à l'horizon 2040. Il va être élaboré par des professionnels avec la contribution des citoyens, lors d'une multitude de rendez-vous.

2013 : une année de réflexion



Hélène Mandroux a lancé le projet urbain Montpellier 2040, le 4 décembre. Elle était accompagnée par l'adjoint à l'urbanisme, Michaël Delafosse, le vice-président de Montpellier agglomération, Christophe Moralès, l'urbaniste Bernardo Secchi, Hervé Nadal du cabinet Mensia et du chercheur politologue, Emmanuel Négrier, qui a animé la soirée.

2013 sera une année d'ébullition. Le nouveau projet urbain va naître du croisement d'une réflexion d'architectes urbanistes, avec celle d'habitants et d'acteurs de la société civile. Les Montpelliérains sont

invités à s'investir, à apporter leurs idées sur un projet d'une importance majeure pour le futur. Ils seront régulièrement informés, écoutés et leurs avis seront pris en considération. Ce travail de concertation se terminera à la fin de l'année. Il met les habitants au cœur de l'élaboration du projet qui se déroule à plusieurs échelles et se décline autour de trois "journées phare". Celle d'ouverture du projet urbain qui a officiellement été lancée par Hélène Mandroux, le 4 décembre dernier. Et deux autres journées de débats, sous formes d'assises, qui auront lieu le 7 mai et 18 octobre au Corum.

Parallèlement des ateliers citoyens seront menés sur les différents secteurs de la ville. Cinq temps forts se déclineront sur 5 secteurs de la ville, avec des balades urbaines en ouverture (voir programme complet sur le site Internet). Dans la même période, la conception du futur quartier de l'École d'application d'infanterie (EAI) et le réinvestissement du quartier de la Pompignane donneront lieu à des démarches de concertation articulées dans la réflexion du projet urbain.

Un second temps débutera au second semestre. Ce sera celui de la restitution de l'immense travail mené avec les Montpelliérains. Il donnera lieu à l'écriture d'un ouvrage référence, qui permettra, lors du prochain mandat, de réorienter la stratégie urbaine en révisant le Plan local d'urbanisme.

INFOS. Pour ceux qui désirent voir ou revoir la vidéo de la séance inaugurale : montpellier.fr et montpellier2040.fr

5 temps forts : quartier par quartier

L'équipe Secchi-Viganò a découpé la ville en 5 grands secteurs : Centre, Nord, Est, Ouest et Sud. Jusqu'à la fin du premier semestre, chacun d'eux fera l'objet d'un travail approfondi durant une semaine (voir planning sur www.montpellier2040.fr). Avec pour départ, une visite urbaine dans le

quartier, menée par les urbanistes, pour faire un diagnostic en marchant. Retour ensuite à la Maison de la démocratie, où l'équipe Secchi-Viganò est installée durant le 1^{er} semestre. Là, chacun pourra venir prendre connaissance du travail, rencontrer l'équipe, apporter de la matière

(textes, photos...) et des idées. Au terme de 4 jours de travail intense, l'équipe retournera dans un lieu emblématique du quartier pour y faire une restitution publique. Ce travail permettra lors des assises du 7 mai 2013 de porter la parole citoyenne au cœur du projet.

1 lieu dédié



La Maison de la Démocratie, 16 rue de la République.

2 rendez-vous

Rendez-vous mardi 7 mai et le vendredi 18 octobre au Corum, avec les membres des conseils de quartiers, du conseil montpelliérain de la jeunesse, du conseil municipal des enfants, des milieux économiques, du monde associatif, des universitaires et des Montpelliérains, pour les Assises du projet urbain.

7 mai : écoute des contributions citoyennes, élargissement du débat aux enjeux d'échelle métropolitaine.

18 octobre : restitution du travail de l'équipe Secchi-Viganò. Résonance nationale à l'expérience du projet urbain.

Pour demain et dans 30 ans

Le projet urbain Montpellier 2040 a un objectif à long terme, mais il englobe aussi les réflexions menées en parallèle dès aujourd'hui, sur le réaménagement de certains quartiers, avec des concertations novatrices.

Expérimenter de nouvelles formes de concertations

Des expérimentations urbaines seront conduites durant le premier semestre, notamment sur la concertation du réaménagement de l'École d'Application de l'Infanterie (EAI) ① ou de la Pompignane ②. Les habitants seront associés au processus de création de la ville sur la ville, aux côtés des professionnels et des services municipaux.

CONCERTATION CITOYENNE POUR L'EAI ①



Une balade urbaine est programmée pour découvrir la friche de l'EAI.

Le 3^e acte de la démarche de concertation du public pour l'aménagement de la friche de l'EAI démarre ce mois-ci dans le cadre de Montpellier 2040. Il se déroulera jusqu'en juin, parallèlement à la phase de dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et les trois candidats retenus : les agences d'architecture BIG, West et BAU-B. Cette démarche consiste à recueillir auprès des Montpelliérains le point de vue du plus grand nombre d'entre eux pour nourrir le travail des trois équipes candidates. Elle s'articulera autour d'une balade urbaine à la découverte

du site, d'enquêtes vidéo, d'ateliers urbains tous publics, d'ateliers destinés aux collégiens (12-17 ans) et aux jeunes (18-25 ans), d'un séminaire et d'un site de discussion en ligne. Ces multiples espaces de débat permettront de confronter les points de vue et de faire émerger les valeurs et orientations du projet. Ils déboucheront sur la rédaction d'un « cahier de recommandations de la concertation », synthèse de l'ensemble des travaux qui sera remis, en mai, aux trois équipes de professionnels en lice.

INFOS. www.EAI.jenparle.net

UNIVERS NUMÉRIQUE À LA POMPIGNANE ②



La Direction des services informatiques de la Ville est en train de mettre au point, avec l'implication des membres du Comité de quartier Aubes-Pompignane, une application baptisée "Ville sans limite". Au printemps, elle permettra aux habitants du quartier de dessiner, sur écran tactile, le quartier tel qu'ils aimeraient le voir réaménagé. Un écran géant tactile sera en libre accès à la mairie de proximité de La Pompignane et le comité de quartier animera des ateliers autour de l'application "Ville sans limite", grâce à des tablettes mises à disposition par la Ville. Chaque participant enregistrera "son quartier idéal", avec plus ou moins de logements, d'espaces verts, de place pour se déplacer, d'œuvres d'art ou de mobilier urbain pour y vivre. La somme de ces réalisations sera ensuite source de discussions lors des Assises du projet urbain.

Donnez votre avis sur le site dédié www.montpellier2040.fr



PARTICIPEZ AU PROJET URBAIN MONTPELLIER 2040

Nom :
Prénom :
Adresse e-mail :
Téléphone (facultatif) :
Quartier de Montpellier ou commune autre :

Merci de cocher une à trois options en fonction de vos attentes.
 Je souhaite recevoir des informations sur l'avancement de la démarche d'élaboration du projet urbain Montpellier 2040.
 Je souhaite participer aux Ateliers du projet urbain Montpellier 2040.
 Je souhaite contribuer au projet urbain Montpellier 2040 en adressant une proposition écrite.

Pour participer, merci d'adresser un mail en indiquant vos souhaits à : debat@montpellier2040.fr ou de renvoyer le présent bulletin complété par courrier à : Ville de Montpellier - Direction du Projet Urbain - 1 place Georges-Frêche - 34267 Montpellier cedex 2

Conformément à l'article 34 de la Loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée le 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Festival In the mood for Jazz à Gérard-Philippe

Le théâtre Gérard-Philippe organise, du 7 au 9 février, son festival de jazz : *In the mood for jazz*.

Un programme riche et rythmé... Le Quartet art deco fera résonner ses cuivres dès le 7 février. Ce groupe est influencé par Don Cherry, trompettiste de jazz américain de l'Oklahoma qui connut la notoriété dans les années 50. À découvrir, le 8 février, Le Philippe Cauchi-Pomponi Trio, une création latin-jazz qui puise son inspiration entre les cultures brésiliennes, cubaines et jazz. Enfin, la scène de Ricôme laissera place le 9 février, au Melquiades Quartet. Dans son répertoire, les musiques des Balkans, du Portugal, d'Écosse, d'Argentine se mêlent au jazz, au rock et aux musiques improvisées. Dès 20h, avant chaque concert, un apéritif est offert. Un festival de jazz éclectique à découvrir impérativement !

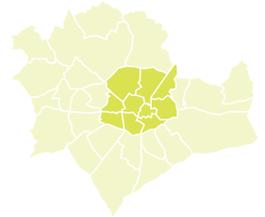
**INFOS. 7, 8 et 9 février à 21h. Théâtre Gérard-Philippe.
Maison pour tous Joseph-Ricôme.
7 rue Pagès. 04 67 58 71 96. mpt.j.ricome@wanadoo.fr**

Au coin de la rue

Le Melquiades Quartet avec Matthieu Chédeville, Matia Levréro, Alfred Vilayleck et Julien Grégoire s'inspire de Cent ans de solitude, l'œuvre de Gabriel García Márquez.

Montpellier Centre

- Antigone • Les Arceaux
- Les Aubes • Les Beaux-Arts
- Boutonnet • Centre Historique
- Comédie • Figuerolles
- Gambetta • Gares



Gare Saint-Roch : le chantier avance

La première tranche de réaménagement du pôle d'échanges multimodal Montpellier-Saint-Roch s'achèvera en juin.

La phase 1 du chantier du nouveau pôle Montpellier-Saint-Roch consiste à étendre le bâtiment jusqu'au pont de Sète, à construire de nouveaux espaces et à rénover la façade historique. Cette extension d'une centaine de mètres de longueur agrandira la gare sur le terrain libéré par le parking courte durée et la dépose minute. Pour l'heure la structure de la nef centrale et son habillage ont été posés. Ils constituent la première partie de l'allée centrale, colonne vertébrale de la nouvelle gare. Cette extension offrira, lors de

son ouverture au public en juin, un nouveau concept d'espace de vente de la SNCF. Ce sera le premier du genre en France. Le lieu accueillera aussi des commerces, un point information, de grands espaces multi-services. La seconde et dernière phase du chantier commencera cet été pour une ouverture de la gare dans sa totalité fin 2014. La Ville de Montpellier investit 6 millions d'euros dans cette réalisation, dont 3 millions pour les aménagements des abords, le parvis Jules-Ferry, le pont de Sète et la rue des Deux-Ponts.



La structure métallique de la nef de la gare a été posée en décembre.

Du cirque à Voltaire



©DR

Julien Candy sera à la Maison pour tous Voltaire le 25 janvier.

La Maison pour tous Voltaire accueille, le 25 janvier à 20h30, une soirée dédiée aux arts du cirque. Le Cirque Précaire y est présenté par la Cie La faux populaire - Le mort aux dents. Sur scène, Julien Candy interprète un personnage étrange qui est accompagné par d'improbables objets. Le Cirque Précaire met en scène un personnage désabusé, hésitant, qui entraîne le spectateur dans un voyage poétique, sur un air de violoncelle. Ici se jouent les interrogations loufoques de sa vie : « si on vivait une seule journée comme le papillon, aurait-on le temps d'être méchant ? ». À mi-chemin entre la danse, le théâtre et la jonglerie, Julien Candy est seul sur scène pour tout faire. « J'ai travaillé avec des matières qui ne sont pas destinées à la jonglerie, comme une scie, une faux. La performance se situe dans l'image et le symbole », précise l'interprète.

INFOS. 5 euros et 3 euros pour les abonnés. Maison pour tous Voltaire. 3 square Jean-Monnet. 04 99 52 68 45. Tram n°3 station Voltaire.

GrandCœur

Le numéro de téléphone de la mission GrandCœur est désormais le 04 34 88 79 40. Elle accueille le public dans ses locaux, 17 bd Jeu-de-Paume, du lundi au jeudi, de 9h30 à 17h30 et le vendredi de 9h30 à 16h30.

CONTACT DES ÉLUES



Magalie Couvert

magalie.couvert@ville-montpellier.fr

04 34 88 76 85



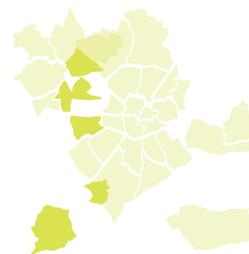
Audrey de La Grange

audreydelagrang@ville-montpellier.fr

04 67 34 88 02

Cévennes

- Alco • Cévennes
- La Chamberte • Pergola
- Petit Bard • La Martelle
- Montpellier Village
- Saint-Clément



25

AU COIN DE LA RUE

Un médiateur très impliqué

Dans le cadre de la rénovation de la résidence Les Cévennes, les copropriétaires ont fait appel à un médiateur pour établir le relais entre les habitants et les entreprises.

Zahid Oualich assure, depuis avril 2012, les missions de médiateur dans le cadre d'une Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) à Montpellier. Il a été recruté par les copropriétaires de la résidence Cévennes 1. Zahid a pour mission de faire le relais entre les habitants et les entreprises pendant la durée des travaux. À 29 ans, cet enfant du quartier a toutes les qualités et compétences requises pour ce poste. Il a la confiance de tous et cette mission de médiateur est cohérente avec son caractère conciliant et son parcours scolaire. Titulaire d'un bac pro BTS profession immobilière et d'un DEUG en médiation culture et communication, Zahid a une expérience professionnelle dans l'immobilier, le bâtiment et la médiation. Acteur du tissu associatif, il est membre du club de foot AS Cévennes depuis 2002. « J'aime me rendre disponible et utile auprès des jeunes et des personnes plus âgées comme mes parents ». En tant que médiateur, il a un rôle d'information, d'orientation et de conseil. Il contribue à l'insertion des jeunes et à leur recrutement par les entreprises. Zahid Oualich est un interlocuteur essentiel de la Ville qui soutient cette initiative des copropriétaires privés. Car dans le cadre de l'Opah, ils bénéficient de subventions publiques de l'Anah et de la Ville pour les aider à réaliser les travaux de réhabilitation. Zahid Oualich a de l'ambition pour sa vie professionnelle et s'implique pour que le quartier Cévennes soit exemplaire.



Zahid Oualich 29 ans, contribue à valoriser l'image de son quartier.

MAISON POUR TOUS

Di Rosa à Paul-Emile-Victor

Jusqu'au 25 janvier, la Maison pour tous Paul-Emile-Victor devient musée d'art. Elle expose des œuvres de l'artiste sétois Hervé Di Rosa, avec un ensemble de tableaux sérigraphiés sur les 7 cantons de Montpellier. La Maison pour tous organise à cette occasion des animations pour le jeune public. Cette sensibilisation à l'un des mouvements français de la Figuration libre permet de découvrir une peinture qui emprunte à la bande dessinée, au rock et au graffiti...

« Je n'invente pas l'art modeste, je le fais vivre », explique Hervé Di Rosa. Les visiteurs pourront écrire leurs impressions sur un livre d'or qui sera ensuite remis à l'artiste. Le vernissage a lieu le 11 janvier à 18h30 autour du concept Expo'Zik. La formation du Labo Artistique de la Maison pour tous Léo-Lagrange offrira un instant sonore... Venez nombreux découvrir l'art modeste!

INFOS. 04 99 58 13 58 : réservation conseillée. Maison pour tous Paul-Emile-Victor. 1247 avenue Louis Ravaz.

Amour Bobigny, sérigraphie - éditions amagraphis 2005.

CONTACT DE L'ÉLU



Christian Bouillé

christian.bouille@ville-montpellier.fr

04 99 58 13 58

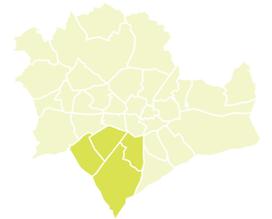
Vœux à la Chamberte

Le comité de quartier La Chamberte présente ses vœux le dimanche 6 janvier à 15h à la Maison pour tous Marcel-Pagnol. Un après-midi dansant, avec au programme goûter, spectacle de danse sévillane, claquettes et la participation de la fanfare Étoile bleue.

INFOS. 06 98 98 00 47 et soulairolj@hotmail.fr

Croix d'Argent

- Bagatelle • Croix d'Argent
- Estanove • Les Grisettes
- Lepic • Mas Drevon • Ovalie
- Pas du Loup • Tastavin



Paul-Valéry : l'esplanade réaménagée

L'esplanade Paul-Valéry a été repensée. Le projet, porté par les habitants, est financé par le Conseil consultatif du quartier.



Les travaux ont été financés par les crédits participatifs pour 150 000 euros.

« L'idée est que les habitants eux-mêmes décident de ce qu'ils veulent faire de leur esplanade. Et ça marche ! ». Jean Almarcha, le président du Conseil consultatif du quartier Croix d'Argent est satisfait. L'opération est une réussite. En effet, il y a trois ans, à l'occasion de la rénovation de la cité Paul-Valéry par ACM, il a été décidé de refaire à neuf l'esplanade. Mais il était hors de question que cela se fasse sans une large consultation des habitants. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour que chacun

s'exprime et fasse part de ses désirs. Une première tranche de travaux a permis, il y a deux ans de déplacer l'aire de jeux, de l'agrandir et d'ajouter de nouveaux bancs. La deuxième phase, qui est terminée, concerne la requalification des abords du boulo-drome, la réalisation de circulations piétonnes et d'escaliers en stabilisé, ainsi que la création de rampes bétonnées accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une pergola devant le local de l'amicale des retraités a été installée et des plantations réalisées.

GRISSETTES

Débat avec les habitants

Le 12 décembre, Michaël Delafosse, adjoint à l'urbanisme, a présenté aux habitants des Grisettes les futurs projets concernant ce nouveau quartier. Accompagné du conseiller général Christophe Moralès et de Cédric Sudres, conseiller municipal délégué aux parcs et jardins, il a répondu aux diverses interrogations. Les élus ont annoncé qu'une prochaine station de tramway, sur la ligne 2, verra le jour, non loin de l'Agriparc.

OVALIE

Une nouvelle crèche



C'est en présence de deux des enfants de Joséphine Baker que le maire, Hélène Mandroux, a inauguré le 4 décembre la crèche qui porte le nom de l'artiste.

La structure, d'une superficie totale de 890 m², offre 60 places d'accueil collectif, régulier ou occasionnel et 9 places d'accueil familial. D'un coût total de 2,7 millions d'euros (dont 1,8 pour la construire et 0,9 pour l'aménager), le financement de la crèche a été pris en charge par la Ville à hauteur de 2,1 millions d'euros, par la Caisse d'allocations familiales (517 500 euros) et le Conseil général (30 500 euros).

INFOS. Crèche Joséphine-Baker. 164 avenue Jean-Prat. 04 99 54 53 50.

168



C'est le nombre de logements étudiants disponibles à la Résidence du parc, dans les anciens locaux militaires de l'EAI. Les premiers occupants ont été accueillis par le maire le 5 décembre.

CONTACT DE L'ÉLUE



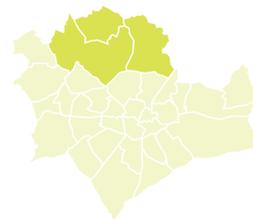
**Marlène
Castre**

marlene.castre@ville-
montpellier.fr

04 67 69 93 47

Facultés Hôpitaux

- Aiguelongue • Euromédecine
- Hauts-de-Saint-Priest
- Malbosc
- Plan des Quatre-Seigneurs
- Vert-Bois



Travail d'équipe et permis en prime

Grâce à un chantier citoyen, des jeunes ont pu être aidés pour payer leur permis de conduire. Ils ont décoré le transformateur électrique situé au rond-point de la Lyre.



Fresque inaugurée le 29 novembre par les élues Christiane Fourteau et Hélène Qvistgaard, Philippe Malagola, directeur d'ERDF Hérault, et Sophie Greze de Passe muraille.

Sofia, Linda, Llyas, Mouad, Christophe et Imad ont, avec l'artiste Jerc, peint la fresque qui agrémenté l'équipement électrique situé au rond-point de la Lyre, avec pour thème Montpellier jeunesse motivée.

Durant 15 jours, ces jeunes en réinsertion ont participé à un chantier citoyen, mis en œuvre par l'association Passe-Muraille, avec l'APS 34 et la Mission locale des jeunes. Ce projet, soutenu par la Ville, consiste à cofinancer une partie de leur permis de conduire. « Sans permis, c'est difficile de trouver du travail, estime Linda. Cela m'a donné envie de me lever le matin ». La formation des métiers de l'électricité a plu à Llyas, désormais déterminé à reprendre ses études. Mouad, qui avait commencé une formation BEP serrurerie-métallerie, veut retrouver du travail. Depuis ce chantier, Sofia souhaite changer de vie et devenir aide-soignante. C'est la 5^e fresque, peinte sur un transformateur électrique, réalisée à Montpellier. Ces actions sont possibles grâce à l'accord d'ERDF Montpellier Hérault, qui voit ainsi ses équipements prendre des couleurs. Moins tentés de les détériorer, les jeunes prennent conscience que ces ouvrages industriels peuvent être dangereux. Ces chantiers citoyens sont cofinancés dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), notamment par des financements de la Ville et du Fonds départemental d'Aide aux jeunes. Lors de l'inauguration, les adjointes au maire Hélène Qvistgaard et Christiane Fourteau ont salué cette initiative qui permet à des jeunes de mettre le pied à l'étrier.

Nouvelle rue Bernard-Fresnay

La voie qui relie la rue des Tourterelles à la place Harriet-Tubman est devenue, depuis le conseil municipal du 12 novembre, la rue Bernard-Fresnay. Élu et responsable associatif montpelliérain, Bernard Fresnay (1943-1995), était très impliqué dans la vie de son quartier. Il fut président du club de foot et du comité de quartier Aiguelongue.

CONTACT DE L'ÉLUE



Hélène
Qvistgaard

helene.qvistgaard@ville-montpellier.fr

04 67 52 28 95

BIODIVERSITÉ

Les écoliers de Térésa ont planté des arbres

Journée spéciale plantation, le 19 novembre, dans la cour de l'école maternelle Térésa, et ce dans le cadre de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie », créée par La Fondation pour l'éducation à l'environnement. Cette association internationale, présente dans 63 pays sur 5 continents, a pour vocation de promouvoir le développement durable par l'éducation à l'environnement en liaison avec tous les acteurs de la société, notamment les collectivités territoriales, les entreprises du tourisme, le monde scolaire et les jeunes. Le directeur de l'école Jean-Marc Noguès s'est vu proposer une offre incroyable, celle de recevoir une cinquantaine d'espèces d'arbres : chênes, cyprès, charmes, pins, cerisiers, poivrier... Les enfants, aidés par l'élue Philippe Thinès, adjoint au maire délégué aux espaces verts, et les services de la Ville, ont planté les arbres dans la cour de leur école. Ils

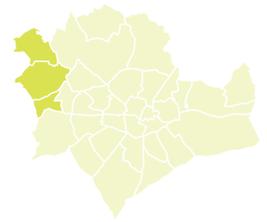
ont tous bêché, planté et semé. « Si ça pousse bien, ajoute le directeur avec enthousiasme, leurs petits-enfants auront des arbres dans l'école. » !



Plus d'arbres, plus de vie : une opération de sensibilisation à l'environnement.

Mosson

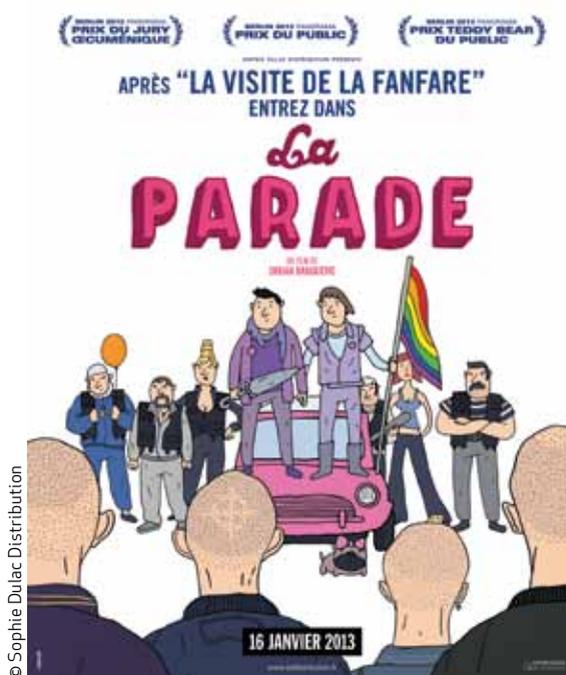
- Celleneuve
- Les Hauts de Massane
- La Paillade



Le cinéma Nestor-Burma lutte contre l'homophobie

Le Conseil montpelliérain de la jeunesse et l'association Demain sera meilleur organisent une soirée pour l'égalité des droits le 29 janvier au cinéma municipal, à Celleneuve. Un débat suivra des témoignages et la projection du film *La Parade*.

C'est une date, un lieu et un film symboliques qu'ont choisi le Conseil montpelliérain de la jeunesse (CMJ) et l'association Demain sera meilleur (DSM) pour porter leur message contre l'homophobie. Le 29 janvier 2013 – alors que le Parlement lance son débat autour du mariage de personnes de même sexe, ils consacrent une soirée à cette lutte au sein du cinéma Nestor-Burma, à Celleneuve. « La plupart des actions pour l'égalité des droits sont menées par des associations basées dans le centre-ville. Il est important que le message soit aussi relayé ailleurs, dans un quartier populaire où les regards sont moins habitués aux personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles, transidentitaires) », estime Bruno Boileau, 29 ans, rapporteur du groupe de travail du CMJ dédié à la lutte contre l'homophobie. La soirée s'articule autour de la projection, dix jours après sa sortie nationale, du film *La Parade* (de Srdjan Dragojevic). Primé par le public lors du Cinémed 2012 (festival



du film méditerranéen) à Montpellier, il raconte avec humour la genèse de la première Gay Pride de Serbie. « Nous voulions un film populaire. L'angle de la comédie rend le message accessible à tout le monde », souligne Bruno Boileau. La soirée débutera par la projection d'une vidéo DMS réalisée par la société montpelliéraine Keywee Production. « Le maire de Montpellier a reçu, à titre personnel, le prix Pierre Guénin 2011, doté de 4 000 euros, pour saluer ses actions contre l'homophobie. Elle a confié cette somme au CMJ. L'idée nous est vite venue de présenter des témoignages de LGBT de façon positive. Certes, des difficultés subsistent pour assumer ou faire accepter leur homosexualité. Mais ils racontent comment ils ont accepté d'être ce qu'ils sont », souligne Bruno Boileau. Ces témoins, ainsi que l'équipe de production, seront présents pour échanger avec le public.

INFO. Cinéma Nestor-Burma - 04 67 61 09 62.

3 QUESTIONS À CÉDRIC SUDRES



Conseiller municipal
délégué à la lutte contre
les discriminations

Pourquoi une telle délégation ?

Hélène Mandroux fait de la lutte contre toutes les discriminations un combat prioritaire de son équipe municipale. Cette volonté forte traverse l'ensemble des politiques de la Ville, de la culture au projet urbain, du logement à l'accessibilité.

Montpellier est-elle à l'avant-garde de la lutte contre l'homophobie ?

Oui. Notre ville a été saluée par le magazine *Télu* comme la plus gay-friendly de France. Le soutien de la Ville au tissu associatif sur ces questions est constant. Mais cette

lutte n'est qu'un aspect de la lutte pour l'égalité des droits. À Montpellier, la Gay pride s'appelle d'ailleurs la Marche des Diversités.

Quels sont vos projets ?

La ministre du Droit des femmes a souhaité que le premier mariage de personnes du même sexe soit célébré à Montpellier. La Ville a introduit la notion de « dépositaire de l'autorité parentale » dans les formulaires d'inscription dans les écoles. À Montpellier, les couples homoparentaux sont désormais reconnus comme parents.

Hauts-de-Massane

Le comité de quartier des Hauts-de-Massane organise deux événements à la Maison pour tous Georges-Brassens : assemblée générale le 25 janvier à 18h (ouverte à tous, avec apéro convivial) ; grand loto festif le 27 janvier à 15h.

INFOS. René Ribes, président, 06 98 18 30 76.

CONTACT DE L'ÉLUE



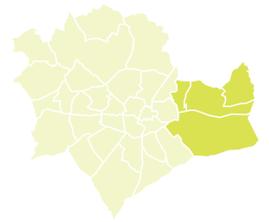
Eva Beccaria -
Sobkova

eva.beccaria@ville-
montpellier.fr

04 67 40 55 01

Port-Marianne

- Grammont • Jacques-Cœur
- Lironde • Millénaire
- Odysseum • Parc Marianne
- Pompignane • Richter



Millénaire : une nouvelle dynamique

Le comité de quartier Millénaire et son président, André Mialocq, mettent en place une organisation efficace destinée à mieux informer et relayer les demandes des riverains.



Les membres du bureau du Comité Millénaire (de gauche à droite) : François Ricci (vice-président), André Mialocq (président), Hamid Znidah (trésorier adjoint) et Rémi Assie (secrétaire).

André Mialocq est, depuis un an, président du comité de quartier Millénaire, plus connu sous l'appellation Prospectives et concertations du Millénaire et des quartiers est. Vice-président de François Ricci pendant douze ans, il a été opérationnel immédiatement : « J'ai tout de suite souhaité une

nouvelle organisation ». Il a fait passer à 14 le nombre des membres du conseil d'administration. Des commissions de travail ont été instituées. Dans son nouveau local, situé à côté de la Maison pour tous Mercuri, le comité dispose d'un téléphone, d'un ordinateur, « pour pouvoir être contactés en permanence ». Un blog et un journal trimestriel permettent de communiquer sur les actions en cours. Un vrai coup de jeune pour le plus ancien des comités montpelliérains, créé en 1963. Son rayon d'action s'étend sur le Millénaire et au-delà. « Nous sommes concernés par les projets des secteurs limitrophes, comme la réalisation de la déviation est, de l'autoroute A9 bis ou de la gare TGV, et j'aimerais que nous soyons davantage associés à la décision ». André Mialocq, pour avoir été syndicaliste et élu dans une commune pendant 24 ans, connaît la complexité du circuit décisionnel. Il l'explique d'ailleurs sur le site du comité : « Nous sommes des interlocuteurs privilégiés entre les citoyens et les pouvoirs publics, mais nous ne faisons pas de miracles ». Il souhaiterait travailler en synergie avec les autres comités du quartier : « Parce que nous avons des intérêts communs et des problèmes identiques ». Bien sûr, le comité continue à participer aux manifestations organisées en partenariat avec la Maison pour tous Mercuri : loto, vide-greniers, etc. « Mais nous restons concentrés sur le quotidien, notamment sur les questions de sécurisation des sorties d'école ou de desserte en transports en commun que l'on juge insuffisante sur le quartier ».

INFOS. 842, rue de la Vieille-poste - 04 67 47 34 69 - prospectiveetconcert@free.fr

La Pyramide d'or pour l'immeuble Rubis

L'architecte Jean-Paul Viguier a reçu la Pyramide d'or 2012 pour son immeuble Version Rubis, réalisé dans la ZAC Parc-Marianne. Ce bâtiment s'était vu décerner antérieurement la Pyramide d'argent, par un jury présidé par Hélène Mandroux. Cette distinction, qui récompense le meilleur projet immobilier local de l'année, lui avait donné le droit de

défendre les couleurs de Montpellier, lors du concours national des Pyramides d'or, organisé en septembre dernier lors du congrès des promoteurs immobiliers. Ce qui a été distingué par ce prix : la qualité et l'audace architecturale. L'immeuble BBC est composé de 81 logements, dont 20 ont été vendus en primo-accession, pour favoriser le parcours résidentiel des jeunes ménages. Une mixité sociale, voulue par la Ville de Montpellier, développée dans une grande majorité des programmes de logements, dans les secteurs bâtis existants et les nouveaux quartiers.



Une architecture légère et élégante, avec des façades rutilantes qui déclinent quatre types de rouge, des balcons suspendus, des pergolas métalliques...

CONTACT DE L'ÉLU



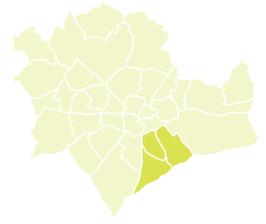
Frédéric
Tsitsonis

frederic.tsitsonis@ville-montpellier.fr

04 99 92 21 68

Près d'Arènes

- Aiguerelles
- Cité Mion • La Rauze
- La Restanque
- Saint-Martin
- Tournezy



La boxe, une école de la vie

L'Union boxing club est une nouvelle association sur le quartier. Une soixantaine de jeunes viennent s'y entraîner plusieurs fois par semaine, sous la houlette de Christian Papeau.



L'objectif du club est de déceler les futurs champions.

C'est à la salle Jules-Ladoumègue que s'entraîne plusieurs fois par semaine la soixantaine d'adhérents de l'Union boxing club. Cette toute nouvelle association, présidée par Ahmed Laagaila, a pour objectif non seulement d'enseigner cette discipline, mais aussi de structurer les jeunes. C'est d'ailleurs le discours que leur tient l'entraîneur Christian Papeau : « Quand j'étais ado en banlieue parisienne, j'aurais aimé que l'on s'occupe de moi, qu'on me propose autre chose que de traîner dans la rue. Donc, je tente de donner aux jeunes du quartier des bases de vie. Et ça, je peux le faire à travers la boxe qui véhicule des valeurs essentielles comme le respect de soi et des autres, l'humilité et une certaine exigence ».

Pour ce faire, il est aidé régulièrement par son ami, Christophe Rodriguez, plusieurs fois champion de France professionnel "poids mouches" : « la boxe permet de canaliser une certaine agressivité que les jeunes ont en eux. Pour ma part, la boxe a été ma planche de salut ».

INFOS. Union boxing club. 07 60 44 71 90

CONCERTATION

Sens unique de circulation

Suite aux difficultés de circulation et de stationnement rencontrées dans les rues de l'Améthyste, du Rubis, de l'Émeraude, du Saphir, de l'Opale et des Tourmalines, un projet de mise en sens unique de ces voies accompagné d'un stationnement unilatéral permanent matérialisé au sol a été soumis à l'avis des riverains. Approuvés par une majorité d'entre eux lors d'une consultation effectuée fin 2011, les travaux ont été réalisés en décembre. Cet aménagement, d'un montant de 41 330 euros, est financé en totalité sur les crédits participatifs et permettra de renforcer la sécurité de la circulation et du stationnement dans le quartier.

HÔTEL DE VILLE

Une nouvelle association

Les commerçants du parvis de l'hôtel de ville se sont constitués en association afin de promouvoir et d'animer le site. Présidée par Pierre Landrin, l'Acphv compte une vingtaine d'adhérents. Elle a pour projet d'organiser un pique-nique urbain dès que possible.

INFOS. 06 61 68 24 43

JUMELAGE

Rapprochement avec Fès

Le conseil consultatif du quartier réfléchit à un jumelage entre le quartier des Près d'Arènes et un quartier de Fès, notre ville jumelle marocaine. « Il s'agit de créer des liens entre les familles de ces deux villes, indique Michel Fenoglio, le président du Conseil

consultatif du quartier. Des contacts ont été pris, notamment durant le festival Unicités. Nous espérons finaliser ce projet cette année ». Une des initiatives imaginées pourrait être le rapprochement entre des écoles.

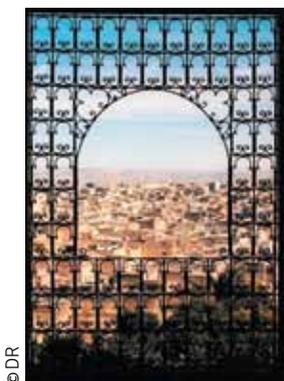
CONTACT DE L'ÉLUE



Annie
Bénézech

annie.benezech@ville-montpellier.fr

04 67 65 59 99



©DR

Signs of the Times, exposition au Carré Sainte-Anne

Sculptures de Thomas Helbig, céramiques d'Anne Wenzel, bronzes de Stéphane Pencreac'h sont quelques-unes des œuvres à découvrir au Carré Sainte-Anne, du 17 janvier au 5 mai. L'exposition *Sign of the Times*, sous le commissariat de Richard Leydier, rassemble les œuvres de huit artistes européens, apparus pour la plupart sur la scène de l'art dans les années 90. Ils partagent une même vision des contradictions de l'âme humaine, pour laquelle ils ne nourrissent aucune sorte d'illusion, le bien et le mal demeurant des valeurs relatives. Cette vision s'incarne dans des œuvres visuellement et plastiquement fortes, dont émane une inquiétante étrangeté. Mais ces huit artistes croient encore en la possibilité de générer des formes et des visions inédites. Une exposition empreinte d'étrangeté, celle du monde qui nous entoure.

INFOS. 04 67 34 88 80 - 2 rue Philippy
De 10h à 13h et de 14h à 18h (sauf le lundi) - Entrée gratuite.

Le mag

Tableau de Thomas Helbig, *Äther* 2007. Laque et huile sur bois. 265 x 208 cm.
Courtesy Galerie Guido W. Baudach, Berlin.

Culture

Rencontre littéraire autour d'Isabelle Eberhardt

En amont de la Comédie du livre, l'association Cœur de livres avec le soutien financier de la Ville de Montpellier, propose des conférences dédiées aux auteurs du Maghreb. Edmonde Charles-Roux inaugurera ce cycle avec Isabelle Eberhardt le 17 janvier, salle Pétrarque.



© DR

L'écrivaine Isabelle Eberhardt dans le désert du Sahel en 1900.

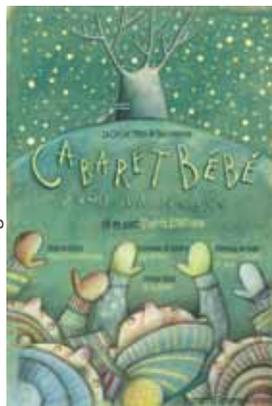
L'association Cœur de livres, partenaire de la Ville de Montpellier pour l'organisation de la Comédie du livre propose un cycle de rencontres littéraires consacrées aux auteurs classiques du Maghreb. L'occasion de se familiariser avec le patrimoine littéraire des pays invités à la Comédie. La rencontre inaugurale, prévue le 17 janvier à 19h, salle Pétrarque, verra la participation exceptionnelle d'Edmonde Charles-Roux, journaliste et présidente de l'Académie Goncourt. Elle évoquera l'œuvre d'Isabelle Eberhardt, écrivaine et reporter de guerre, dont les récits publiés après sa mort en 1904 à Aïn-Sefra, présentent la société algérienne durant la colonisation. Jusqu'au 7 juin, les figures littéraires de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie sont mises à l'honneur. Les prochaines rencontres littéraires sont tout aussi prestigieuses avec l'immense écrivain algérien de langue française Mohammed Dib, auteur de *La Grande Maison* ou de *L'Incendie*. Le père de *Nedjma*, Kateb Yacine sera évoqué par la jeune romancière Kaoutar Harchi. L'historien et philosophe du XIV^e siècle, Ibn Khaldoun, sera raconté par Albert Memmi. Sa façon d'analyser les changements sociaux et politiques qu'il a observés dans le Maghreb et l'Espagne de son époque a conduit à le considérer comme un précurseur de la sociologie moderne. Driss Chraïbi, Mohammed Keikh Eddine seront mis en avant par des intervenants de haute volée, tels que Yann Venner. Le public trouvera dans les librairies partenaires, une brochure présentant l'auteur classique et les auteurs présents. Chaque rencontre est traduite en langue des signes et sera diffusée par Radio campus Montpellier. Ces conférences sont gratuites.

INFOS. 04 67 60 43 11 et www.coeurdelivres.fr

Atelier d'écriture et conférence slam à Jean-Vilar

Dans le cadre du Festival 100%, le théâtre Jean-Vilar propose un atelier d'écriture animé par l'artiste Bozo alias zoB', le mercredi 13 février de 13h30 à 17h30. Il faut avoir au moins 17 ans et s'inscrire avant le lundi 21 janvier. Prix 5€. Ensuite, Camille Vorger, sociolinguiste à l'université de Grenoble, présentera une conférence sur le slam à 17h30. Les productions de l'atelier seront exposées après la conférence dont l'entrée est libre et ouverte à tous.

Infos et inscriptions : Théâtre Jean-Vilar. 04 67 40 41 39.



© Illustration Roberta Angeletti

Cabaret bébé à la Vista

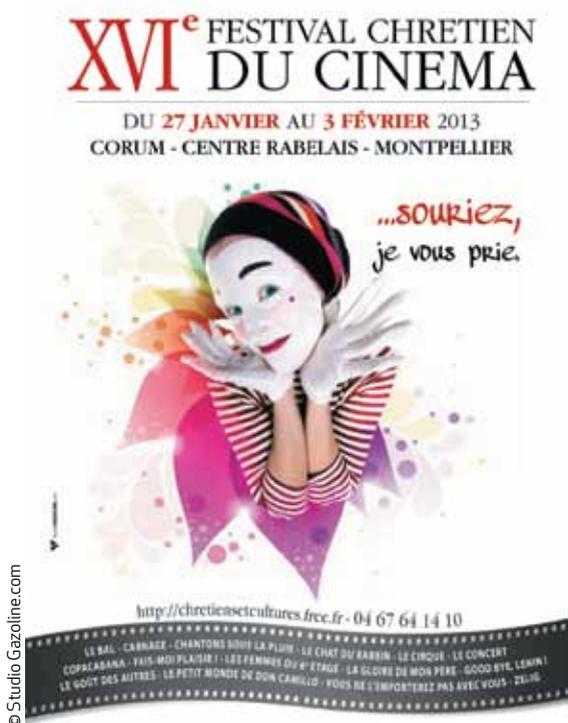
Le théâtre La Vista invite les tout-petits au *Cabaret bébé sous la neige*, du 9 au 20 janvier, spectacle de la Compagnie Les têtes de bois, mis en scène par Mehdi Benabdelouhab et joué par Valeria Emanuel. C'est l'histoire d'un jardin en hiver, qui se couvre de poudreuse. Un univers féérique, ouaté, plein d'une énergie calme et apaisante où le rêve se mélange aux jeux. Pour les tout petits de 3 mois à 3 ans.

INFOS. La Vista, du 9 au 20 janvier à 10h30 ou 16h. 04 67 58 90 90.

Un festival sous le signe du sourire

Le Festival chrétien du cinéma soutenu par la Ville, se déroule du 27 janvier au 3 février, au centre Rabelais et au Corum.

Souriez, je vous prie. C'est sur cette invitation que s'ouvre le 16^e Festival Chrétien du cinéma qui se déroule du 27 janvier au 3 février au Centre Rabelais et au Corum. « Il nous a semblé important, en ces temps difficiles de pouvoir inviter, à travers des films, à la détente, à l'humour partagé », explique le père Christian Doumaïron, directeur du festival créé par l'association Chrétiens et cultures. L'objectif de ce festival est de susciter un regard chrétien sur la production cinématographique. « Dans un esprit œcuménique, poursuit le directeur, les projections sont suivies d'un débat, afin d'inviter ceux qui partagent un même amour de la vie, à la rencontre et au dialogue ». L'ouverture officielle a lieu au Corum, le dimanche 27 janvier à 16h30, avec le film franco-autrichien *Le chat du Rabbin*, de Joann Sfar et Antoine Delesvaux. À Alger, en 1920, le rabbin Sfar mène une vie tranquille avec sa



filles, un perroquet bruyant, et un chat espiègle, philosophe et plein d'humour. Le reste de la programmation est tout aussi riche. Elle est composée de films récents et de classiques. On pourra voir ou revoir *Le bal* d'Ettore Scola, *Carnage* de Roman Polanski, *Les femmes du 6^e* de Philippe Le Guay, *Le petit monde de Don Camillo* de Julien Duvivier ou *Zelig* de Woody Allen. *La gloire de mon père*, *Good bye Lenin*, *Chantons sous la pluie* font aussi partie des quinze films de cette sélection de qualité. Pour la sixième année, une projection de courts métrages produits et réalisés en Languedoc-Roussillon est organisée gratuitement, le 26 janvier, en avant-première du festival.

INFOS. Association Chrétiens et Cultures
04 67 64 14 10 et <http://chretiensetcultures.free.fr>

Regards sur le cinéma algérien



La Place, un film de Dahmane Ouzid.

La sixième édition du festival Regards sur le cinéma algérien (RCA) débute le 4 février pour cinq mois dans toute la région. La Ville de Montpellier est partenaire, avec notamment la Région Languedoc-Roussillon, le conseil général de l'Hérault et la Direction régionale jeunesse, sports et cohésion sociale. Les récentes productions cinématographiques

algériennes sont projetées dans la salle municipale Nestor-Burma, les salles Diagonal et Utopia, les médiathèques, dans les Maisons pour tous et ciné-clubs de Montpellier. *Yema*, de Djamilia Sahraoui ouvrira cette édition 2013. Le réalisateur Ali Mouzaoui présentera son nouveau film : *Le menteur*. Au programme du RCA, *Zabana* de Saïd Ould Khelifa ainsi que les films de

Merzak Allouache *Le repentir* et *Normal*, déjà présentés en avant-première à Montpellier. De jeunes réalisatrices et réalisateurs montreront leurs courts-métrages. Enfin, des documentaires compléteront cet aperçu du cinéma algérien des deux dernières années. L'occasion également de voir ou revoir de grands classiques tels que *Nahla* de Farouk Beloufa ou *Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier, l'un des pères fondateurs du cinéma algérien. La reprise de la comédie musicale *La place* de Dahmane Ouzid est prévue en début d'année et cet été en plein air. Une programmation riche, talentueuse et pleine d'énergie pour une fête autour de ce cinéma algérien en pleine expansion et très créatif.

INFOS. 09 54 82 57 60 ou 06 43 94 07
90 et regardscinemaalgerien@yahoo.fr

CAPHARTNAÛM

Appel à candidats

La Maison pour tous Rosa-Lee-Parks organise le 1^{er} février, le festival CaphARTnaüm, réservé à la création artistique des jeunes de 16 à 30 ans. Si vous avez un projet artistique en cours ou abouti (musique, danse, exposition) ou une envie de performance en live, en collectif ou seul, l'équipe de la Maison pour tous vous accompagne dans votre projet en vue de vous produire en public.

Infos et inscriptions : 04 67 66 34 99

International

Un nouveau président pour la Maison de l'Europe

Simon de Charentenay, le nouveau président de la Maison de Montpellier - Europe Direct LR, et la Ville de Montpellier lancent le projet "Visages montpelliérains de l'Europe". Son objectif : donner plus de lisibilité à l'Union européenne, la rendre plus proche de chacun.



Simon de Charentenay, devant l'hôtel de Sully, où se situent la Maison de l'Europe et la Maison des relations internationales.

Le Prix Nobel de la paix 2012, attribué à l'Union européenne, a été l'occasion de renouveler les bases d'un travail en commun entre la Maison de l'Europe et la Ville de Montpellier. La réalisation de ce projet, dénommé "Les visages montpelliérains de l'Europe", coïncide avec la célébration en 2013 de l'année européenne des citoyens, qui sera marquée par des conférences et des animations festives pour sensibiliser à la diversité des cultures.

« À travers ce projet mené avec la Ville, explique Simon de Charentenay, le nouveau président de la Maison de l'Europe de Montpellier - Europe Direct LR, nous souhaitons mieux connaître les attentes des Montpelliérains concernant l'Union européenne. Par le biais d'un questionnaire, chacun a la possibilité de formuler les projets ou rêves qu'il aimerait voir réaliser à Montpellier. Toutes les idées sont bonnes à prendre ». Le résultat du questionnaire sera restitué lors d'une rencontre grand public, courant février. Il permettra de mettre en œuvre des projets, correspondant aux attentes formulées, qui seront dévoilés aux alentours de la journée de l'Europe, le 9 mai.

Simon de Charentenay est un européen convaincu : « L'Europe, c'est un rêve humaniste, qui correspond à mes valeurs », confie-t-il. Un rêve qu'il réalise à travers

son métier et son engagement associatif : il enseigne le droit public, dont le droit constitutionnel européen à la faculté de droit et préside la fondation Terra Nova Hérault, un club de création et de diffusion d'idées progressistes, où la question européenne est prégnante. « Les Montpelliérains ne connaissent pas suffisamment la Maison de l'Europe. Il est pourtant urgent que l'Europe prenne davantage de place en termes de lisibilité, car l'enjeu de l'avenir se situe à ce niveau, explique le président. L'Europe est un processus enclenché depuis 1951, qui se complète au fur et à mesure des traités. Et malgré le non au traité constitutionnel européen en 2005, il est quasi-inexorable ».

Le Prix Nobel de la paix attribué à l'Union européenne est hautement symbolique. « Il célèbre un projet né de la paix, souligne Simon de Charentenay. Il permet aussi de se remémorer la qualité du projet européen. C'est la première fois, dans toute l'histoire de l'humanité, que 500 millions de personnes, dans 27 États-Nations, ont le projet commun de vivre ensemble ». Nous sommes donc tous dépositaires de ce Prix Nobel.

INFOS. Maison de l'Europe de Montpellier - Europe Direct LR 04 67 02 72 72.



L'Union européenne et les Montpelliérains : votre avis nous intéresse !

Connaissez-vous des projets soutenus par l'Union européenne près de chez vous ?

- Oui. Exemple :
- Non

Sur quels types de projets aimeriez-vous voir l'Union européenne se manifester à Montpellier ? Donnez un exemple.

- Un projet éducatif ?
- Un projet pour l'emploi ?
- Un projet culturel ?
- Une autre idée ?

Comment voulez-vous obtenir des informations sur l'Union européenne ?

- Des émissions de radio Internet Les réseaux sociaux
- Des conférences Des émissions télévisées
- Un bureau d'information près de chez vous

Vous êtes :

- Un homme Une femme

Votre tranche d'âge :

- 15/17 ans 18/24 ans 25/34 ans 35/49 ans 50/64 ans et plus

Votre situation :

- Étudiant Salarié Profession libérale
- Demandeur d'emploi Retraité Autre

Votre adresse mail, si vous souhaitez être informé(e) du résultat de l'étude :

.....

Merci d'envoyer le questionnaire complété avant le 31 janvier sous enveloppe non affranchie à : Maison de l'Europe de Montpellier Libre réponse N° 46786 34051 Montpellier cedex 1.

Patrimoine

Alexandre Laissac, un maire de la III^e République

Il y a 100 ans, le 7 janvier 1913, disparaissait Alexandre Laissac. Maire de Montpellier à deux reprises (1878-1892 / 1896-1897), il a modernisé la ville et est à l'origine de nombreux bâtiments qui existent encore.

Ses grandes réalisations



Alexandre Laissac (1834 - 1913).

La rue Foch

L'idée de Jules Pagézy de créer une voie entre l'Arc de triomphe et la place de la Comédie est reprise par Laissac, mais revue à la baisse. Les travaux débutèrent en 1878 et, en 1883, la percée avait atteint la rue de l'Aiguillerie, qu'elle ne dépassera jamais.

Saint-Éloi

Devenu trop petit, l'hôpital Saint-Éloi, rue de l'Université, est transféré à la périphérie de la ville. Laissac en confie la construction à l'ingénieur Casimir Tollet qui imagine un bâtiment révolutionnaire, plus fonctionnel et plus adapté à la médecine moderne (pavillons disposés autour d'un bâtiment central, salles communes voutées pour permettre à l'air confiné de s'échapper par des cheminées, matériaux non poreux empêchant les germes pathogènes de se développer). Considéré comme un modèle d'architecture hospitalière, le bâtiment vaut à Casimir Tollet la Légion d'honneur, reçue des mains du président Carnot, venu l'inaugurer en 1890.

Les halles



©DR

La construction de nouvelles halles, place de l'Observatoire est décidée pour répondre à l'afflux de population. L'édifice métallique, de 40 mètres de diamètre, était de forme polygonale de 18 côtés avec des baies latérales en lattes améliorant la ventilation. Inaugurées en 1880, elles sont surnommées « halles basses » par rapport aux halles Castellane. Elles disparaissent en 1966.

Le théâtre

En avril 1881, le théâtre municipal, place de la Comédie est détruit dans un incendie. Deux mois plus tard, le Conseil municipal décide de le reconstruire et de l'agrandir. L'architecte Joseph-Marie Cassien-Bernard, collaborateur de Charles Garnier s'inspire de l'Opéra de Paris. Les travaux débutent en janvier 1883. Après maintes vicissitudes (ralentissements, dépassements financiers, procès avec l'architecte), l'inauguration a lieu le 1^{er} octobre 1888.



©DR

« Un maire bâtisseur »



Régis Martin, président de l'association Mémoire d'Oc, est l'auteur d'une biographie d'Alexandre Laissac, éditée par l'Université du tiers-temps en 2009.

Qui est Alexandre Laissac ?

C'est un maire bâtisseur. Durant les quinze ans qu'il passe à la mairie, la ville se modernise. Il engage le pavage des rues, fait installer la distribution d'eau courante. L'éclairage électrique se multiplie dans les rues. Il est populaire. Son allure simple mais élégante, sa courtoisie et sa bonhomie lui attirent l'affection des Montpelliérains. Quand les maires

des grandes villes sont élus au suffrage universel à partir de 1884 (auparavant, ils étaient nommés par le gouvernement), les listes menées par Laissac triomphent à chaque élection.

De quel bord politique se situe-t-il ?

C'est un farouche républicain. Il débaptise bon nombre de rues pour leur donner des appellations plus conformes à l'esprit républicain. C'est ainsi que la rue Saint-Roch devient rue de la République, par exemple. En 1880, il interdit les processions religieuses sur la voie publique. Contemporain de Jules Ferry, il est le premier maire de France à ouvrir, en 1881, un lycée de filles, l'actuel collège Clemenceau. De nombreuses écoles primaires datent de cette époque, notamment l'école Victor-Hugo, près de la gare en 1884. Il parvient à ce que le gouvernement désigne Montpellier comme

ville universitaire de plein droit, un privilège perdu à la Révolution. Il reçoit d'ailleurs en grande pompe le président Carnot en mai 1890 pour la commémoration du 6^e centenaire de l'Université.

Il est parti sur un échec pourtant...

Aux élections de 1892, Laissac s'entend avec l'extrême gauche mais est écarté au profit d'une liste de républicains modérés. Aux élections suivantes, en 1896, il retrouve son fauteuil de maire. Mais les rivalités ne sont pas éteintes. Un an après, son rival, Michel Vernière parvient à faire invalider les élections et remporte les suivantes. Alexandre Laissac ne cherchera pas à redevenir maire, même s'il siège au Conseil municipal jusqu'en 1908. Il faut dire que depuis 1895, il préside le Conseil général de l'Hérault et cela, jusqu'à sa mort en 1913.

Association

Des sacs à dos solidaires

L'association Sakado collecte des sacs à dos confectionnés personnellement par chaque donateur, contenant, entre autres, des vêtements chauds et des produits d'hygiène. Ils sont destinés aux sans-abri. Un concept original et utile.

L'association Sakado mène chaque année une campagne de solidarité. Il s'agit de composer un sac à dos destiné aux sans-abri. Depuis 8 ans ce sont plus de 10 000 SDF qui en ont bénéficié. Les sacs doivent contenir quatre kits distincts : le kit chaleur est composé de vêtements (pulls, gants, bonnet, chaussette, couverture, chaussures...). Le deuxième kit, celui de l'hygiène, est différencié pour les hommes et les femmes. Il peut comporter une

brosse à dent, un rasoir, du savon, une brosse à cheveux, du maquillage ou des protections féminines. Les deux autres kits ne sont pas remplis par des produits indispensables. « Mais ils permettent de mieux passer ces périodes difficiles », estime Pascal Parrot, l'un des fondateurs de l'association à Montpellier. On peut ainsi remplir le kit festif de chocolats, conserves de qualité, gourmandises, tabac et boissons. Le kit communication

permet de garder un lien social grâce par exemple, à une recharge de téléphone, des enveloppes timbrées, du papier et un stylo, un livre ou encore une radio. Chaque sac de 25 à 30 litres comporte ces quatre catégories de produits.

L'association distribue les dons uniquement en partenariat avec les structures officielles d'aides aux sans-abri. La collecte des sacs

complets se fait en partenariat avec l'ADMR (Maisons des services à la personne). Le maillage de leurs implantations dans de très nombreuses communes permet aux donateurs de trouver un point de dépôt près de leurs domiciles ou de leurs lieux de travail. Les distributions sont organisées à l'accueil de nuit de la Croix-Rouge de Montpellier, par les volontaires de Sakado.

INFOS. contactsakado@yahoo.fr
Site Internet : www.sakado.org



© Sakado

1



© Sakado

2



© Sakado

3



© Sakado

4

- 1 - Les lycéens de Joffre se mobilisent chaque année.
- 2 - L'association veut apporter en période de fêtes un soutien ponctuel aux SDF.
- 3 - De nombreux sacs comportent des petits messages personnels, des mots d'encouragement ou des dessins d'enfants.
- 4 - La distribution des sacs à dos se fait en collaboration avec les associations permanentes et professionnelles qui œuvrent sur le terrain en faveur des sans-abri.

Agenda

37

AGENDA

Carte noire à Dimoné

Pour cette soirée unique au Théâtre Jean-Vilar, intitulée *Carte Noire*, Dimoné, auteur, compositeur et interprète montpelliérain, est accompagné de son acolyte claviériste Jean-Christophe Sirven et de nouveaux compagnons d'origine africaine : Bénild Foko, percussionniste, Emma Djob, guitariste, Séga Sek, bassiste.

Depuis *Madame blanche*, son dernier disque, pour lequel il vient d'obtenir le Grand prix révélation scène Charles Cros 2012, l'Afrique est devenue omniprésente dans sa musique. C'est le cas dans son 4^e album en préparation et maintenant, dans cette *Carte Noire*, une nouvelle création issue des 3 semaines de résidence au Théâtre Jean-Vilar. Il y revisite ses chansons en version africaine.

Le spectacle est savoureux.

Le 24 janvier à 20h, au théâtre Jean-Vilar.

INFOS. 04 67 40 41 39.

©DR

Carte Noire est issue de trois semaines de résidence de création de Dimoné, au théâtre Jean-Vilar, du 8 au 24 janvier.

Culture

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites. Cet agenda est une sélection de la rédaction.

THÉÂTRE

Du 14 au 18 janvier

Marie Impie
19h (les 14, 15, 16, 17), 20h30 (le 18).
Domaine d'O.

Du 15 au 26 janvier

L'importance d'être sérieux
D'Oscar Wilde
19h (les 15, 17, 19, 22, 24, 26), 20h30
(les 16, 18, 23, 25). Treize Vents.

23 janvier

Ubu roi
21h. Théâtre Gérard-Philipe. ♦

Du 24 au 27 janvier

No sens cabaret
Par la Cie Bruitquicourt.
19h (les 24 et 25, 21h le 26) et 18h30
(le 27). La Vista.

31 janvier, 1^{er} au 2 février

David Baux, "Elixir d'enfance"
21h. Théâtre Gérard-Philipe.



© Élodie Bordès

1^{er} février

Une belle, une bête
Par la Cie Chantier théâtre.
20h. Théâtre Jean-Vilar.

7 et 8 février

Le voyage égaré
De et avec Aurélie Namur.
Par la Compagnie Les nuits claires.
20h. Jean-Vilar

Du 7 au 10 février

Carte blanche au collectif d'artistes Rhizome
19h (les 7, 8), 21h (le 9), 18h30 (le 10).
La Vista.

DANSE

14 et 15 janvier

Soapopéra
Chorégraphie de Mathilde Monnier
et Dominique Figarella.
20h30 (le 14), 19h15 (le 15).
Théâtre La Vignette.

28 et 29 janvier

Shanghai boléro
Chorégraphie de Didier Théron
20h. Théâtre Jean-Vilar.



© Alain Scherer

MUSIQUE

10 janvier

Psychédélick Trio
Le Jazz-ka philosophy 7 en concert.
21h. Jam. ♦

11 janvier

Orchestre national de Montpellier
19h. Théâtre Gérard-Philipe. ♦

17 janvier

Jazz 'n soul project
21h. Jam. ♦

18 et 19 janvier

Georges Crébassa project
21h. Théâtre Gérard-Philipe.

20 janvier

Festa de São Sebastião
L'association Senzala célèbre le patron de
Rio de Janeiro à Montpellier, avec concert de
Wallace Negão et repas. Contact :
www.associationsenzala.com
20 h. Salle Jacques-1^{er}-d'Aragon.

21 janvier

Musique de chambre
Concert de l'orchestre national de Montpellier.
19h15. Théâtre la Vignette.

24 janvier

New Stevie sound
21h. Jam ♦

26 janvier

Monmec
21h. Théâtre Gérard-Philipe.

31 janvier

Lilly Wood & the prick
20h. Victoire 2.

CINÉMA

17 janvier

Zabriskie Point
Projection du film de Michelangelo Antonioni
dans le cadre du Ciné-club Jean-Vigo.
20h. Centre Rabelais.

20 janvier

Ciné-ma différence
Projection de Le Cirque de Charles Chaplin.
16h. Cinéma municipal Nestor-Burma.

Du 16 au 22 janvier

Les rendez-vous de Burma
Le Hobbit, un voyage inattendu, de Peter
Jackson, *Tabou*, de Miguel Gomes.
Cinéma municipal Nestor-Burma.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 10 février

Adieu la Suisse !
Photographies documentaires.
Pavillon populaire.



© Christian Schwager

Jusqu'au 10 mars

Œuvres abstraites de GenevièveASSE
Musée Fabre.

Du 14 au 27 janvier

L'Algérie des souvenirs 1950-1960
Hall de l'hôtel de ville. ♦

CONFÉRENCES

10, 17 et 24 janvier

Cours sur l'histoire du jazz
Présentation de Bernard Baldous.
18h30. Jam.

L'Agora des savoirs

9 janvier

Le concept d'univers à l'aube du XXI^e siècle
par Denis Puy, astrophysicien.

16 janvier

La science politique peut-elle être une
science expérimentale ?
par Jean-Yves Dormagen, Professeur de
sciences politiques.

23 janvier

Portrait de savant. Henri Poincaré : « Je
doute, donc je construis »,
par Damien Gayet, mathématicien.

30 janvier

Origine et avenir des systèmes familiaux,
par Emmanuel Todd, démographe.

6 février

Usage et mésusage des découpages du
monde, par Christian Grataloup, géographe.

20h30. Centre Rabelais.
Infos : www.montpellier.fr

JEUNE PUBLIC

Du 16 au 22 janvier

La boutique des pandas
16h. Cinéma municipal Nestor-Burma.

Carré Sainte-Anne. 04 67 60 82 42

Centre Rabelais. 04 99 13 73 72

Cinéma Nestor-Burma. 04 67 61 09 62

Domaine d'O. 08 00 20 01 65

Jam. 04 67 58 30 30

Pavillon populaire. 04 67 66 13 46

Musée Fabre. 04 67 14 83 00

Théâtre Gérard-Philipe 04 67 58 71 96

Théâtre Jean-Vilar. 04 67 40 41 39

Théâtre des Treize-Vents. 04 67 06 17 40

Théâtre la Vignette. 04 67 14 54 34

Théâtre La Vista. 04 67 06 17 40

Victoire 2. 04 67 47 91 00

Maisons pour tous

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

39

AGENDA

MONTPELLIER CENTRE

Maison pour tous Joseph-Ricôme 04 67 58 71 96

11 janvier

Concert classique de l'Opéra
Orchestre national Montpellier.

23 janvier

Rencontre du Nouvel an.
Spectacle avec Chaotik Compagnie, 21h. ♦

Maison de quartier Frédéric-Chopin 04 67 72 61 83

12 janvier

Soirée andalouse avec Diapason
Flamenco, 20h30.

19 janvier

Les Wook'impro, improvisations
avec les Fives Wookies, 20h30.

25 janvier

Soirée danse swing avec Les Swin-
jammerz, 21h. ♦

Maison pour tous George-Sand 04 67 79 22 18

18 janvier

Rencontre du Nouvel an, concert de
jazz et galette, 18h. ♦

19 et 20 janvier

Stage de danse Afro Mandingue
avec En Corps, 10h30.

Maison pour tous Voltaire 04 99 52 68 45

12 janvier

Concert de gospel avec galette, 20h.

18 janvier

Improspectus. Improvisations avec
Otake, 20h30. ♦

19 janvier

Concert avec Par-dessus les toits,
20h30.

25 janvier

Cirque précaire de la Cie faux popu-
laire - Mort aux dents, 20h30.

Maison pour tous Albertine Sarrazin 10 janvier

Spectacle ombres chinoises et
Kamishibai à 10h. ♦

Jusqu'au 1^{er} février

Au cœur de l'enfance, exposition
sur la petite enfance. ♦

25 janvier

Des anciennes vacheries à Figue-
rolles, Conférence, 19h30. ♦

CÉVENNES

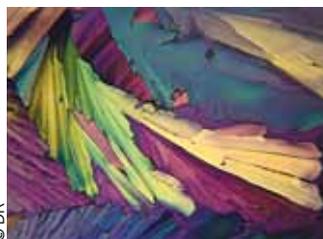
Maison pour tous François-Villon 04 67 45 04 57

18 janvier

Rencontre du Nouvel An, concert
avec Bidon d'îles, 19h. ♦

À partir du 21 janvier

ChimiArt, expo-photos de
Djermane. ♦



©DR

25 janvier

Repas familial autour du jeu, 18h30.

Maison pour tous Fanfonne-Guillierme 04 67 04 23 10

18 janvier

Rencontre du Nouvel an avec
spectacle de La Magie pour tous,
18h30. ♦

22 janvier

Soirée familiale avec La Sphère
Oblik, 20h.

Maison pour tous Paul-Emile-Victor 04 99 58 13 58

19 janvier

Stage de contes avec Aura, 9h30.

20 janvier

Stage de flamenco avec l'associa-
tion Culturelle Flamenco, 11h.

26 janvier

Rencontre du Nouvel an. Cabaret
avec la Cie Odyssée Danse, 20h. ♦

Maison pour tous André-Chamson 04 67 75 10 55

19 janvier

Rencontre du Nouvel an avec spec-
tacle de la Cie du Chapeau, 15h. ♦

26 janvier

Café Parents Enfants, *Les petits
couacs*, 17h.

Maison pour tous Marcel-Pagnol 04 67 42 98 51

11 janvier

Rencontre du Nouvel an en
musique. ♦

Maison de quartier Antoine-de- Saint-Exupéry 04 67 47 30 90

25 janvier

Rencontre du Nouvel an :
soirée chanson française avec
Les Best'yoles, quartet montpel-
liérain, 20h. ♦

CROIX D'ARGENT

Maison pour tous Albert-Camus

24 janvier

Rencontre du Nouvel an. Concert
pop rock avec le duo songé, 18h30. ♦

Maison pour tous Michel-Colucci 04 67 42 52 85

Jusqu'au 25 janvier.

Regard sur le continent
africain, exposition de Songda
Ouédraogo.

À partir du 9 janvier

Jardin des rencontres, création
artistique avec l'écriture.

11 janvier

Rencontre du Nouvel an, 18h30.

12 janvier

Tous en cirque. Spectacle pour
enfant, 15h.

HÔPITAUX FACULTÉS

Maison pour tous Albert-Dubout 04 67 02 68 58

Les 11 et 25 janvier

Stage de peinture avec Espace
créativité.

13 janvier

Théâtre d'improvisation avec
Remedy et la Cie du Capitaine,
10h.

18 janvier

Rencontre du Nouvel an à l'école
Freud, 19h.

26 janvier

Atelier de chimie découverte avec
l'association Remedy, 14h.

Maison pour tous Rosa-Lee Parks 0467663499

12 janvier

Concert classique de l'Opéra
Orchestre national Montpellier.

MOSSON

Maison pour tous Georges-Brassens 04 67 40 40 11

Jusqu'au 25 janvier

Ça c'est passé près de chez vous.
Exposition rétrospective 2012. ♦

18 janvier

Concert du Nouvel an avec Les
Fêlées du vocal, 19h. ♦

18 janvier

Du fond de mes poèmes avec la Cie
Soliloque Mandarine, 19h30.

26 janvier

Stage de danse handi-valides avec
Danse avec les Roues, 14h.

Maison pour tous Léo- Lagrange 04 67 40 33 57

13 janvier

Thé dansant, 15h.

19 janvier

Stage de danse africaine avec Le
Poisson d'Argile, 15h.

26 janvier

Galette du Nouvel An avec spec-
tacle de la Cie Gai Tympan, 15h.

Maison pour tous Marie-Curie 04 67 75 10 34

11 janvier

Rencontre du Nouvel an avec ani-
mation musicale de Sors les mains
de tes poches, 19h. ♦

26 janvier

Le grimoire du sorcier Garrigou, jeu
interactif avec l'Apieu, 15h et 16h. ♦

PRÉS D'ARÈNES

Maison pour tous L'Escoutaire 04 67 65 32 70

18 janvier

Rencontre du Nouvel An avec Les
Papou'z en concert, 20h. ♦

26 janvier

Soirée western avec Crazy danse,
19h.

30 janvier

Ça fait tic ça fait tac, spectacle
jeune public de la Cie Lutine, 15h.

Maison pour tous Jean-Pierre-Caillens 04 67 42 63 04

12 janvier

Rencontre du Nouvel an avec spec-
tacle jeune public de la Cie Théâtre
en flammes, 16h. ♦

18 janvier

Marie Impie par la Cie Théâtre des
Osses, 20h30, domaine d'O.

20 janvier

Independence de Lee Blessing par la
Cie Arrtopia, 17h. ♦

26 janvier

Le Cirque précaire par la Cie faux
populaire/mort aux dents, 20h30.

Maison pour tous Boris-Vian 04 67 64 14 67

9 janvier

Rencontre du Nouvel an avec
animation musicale, 18h30. ♦

18 janvier

Soirée africaine avec Mangwa and
the African Pep, 18h30.

PORT MARIANNE

Maison pour tous Mélina-Mercouri 04 99 92 23 80

11 janvier

Fête du nouvel an avec claquettes
et galette, 18h30. ♦

18 janvier

Théâtre d'improvisation avec la Cie
des Sherpas, 21h.



©DR

19 janvier

Soirée Salsa avec Calor danse, 21h.

20 janvier

Galette des rois du comité de quar-
tier Aubes-la Pompignane, 14h30.

26 janvier

L'étrange rêve de Pépère,
spectacle jeune public avec la Cie
Gemini, 17h. ♦

2013

ensemble

imaginons

la ville

de

demain

Meilleurs
VOEUX 2013

Hélène Mandroux
et le Conseil Municipal

